

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1030 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

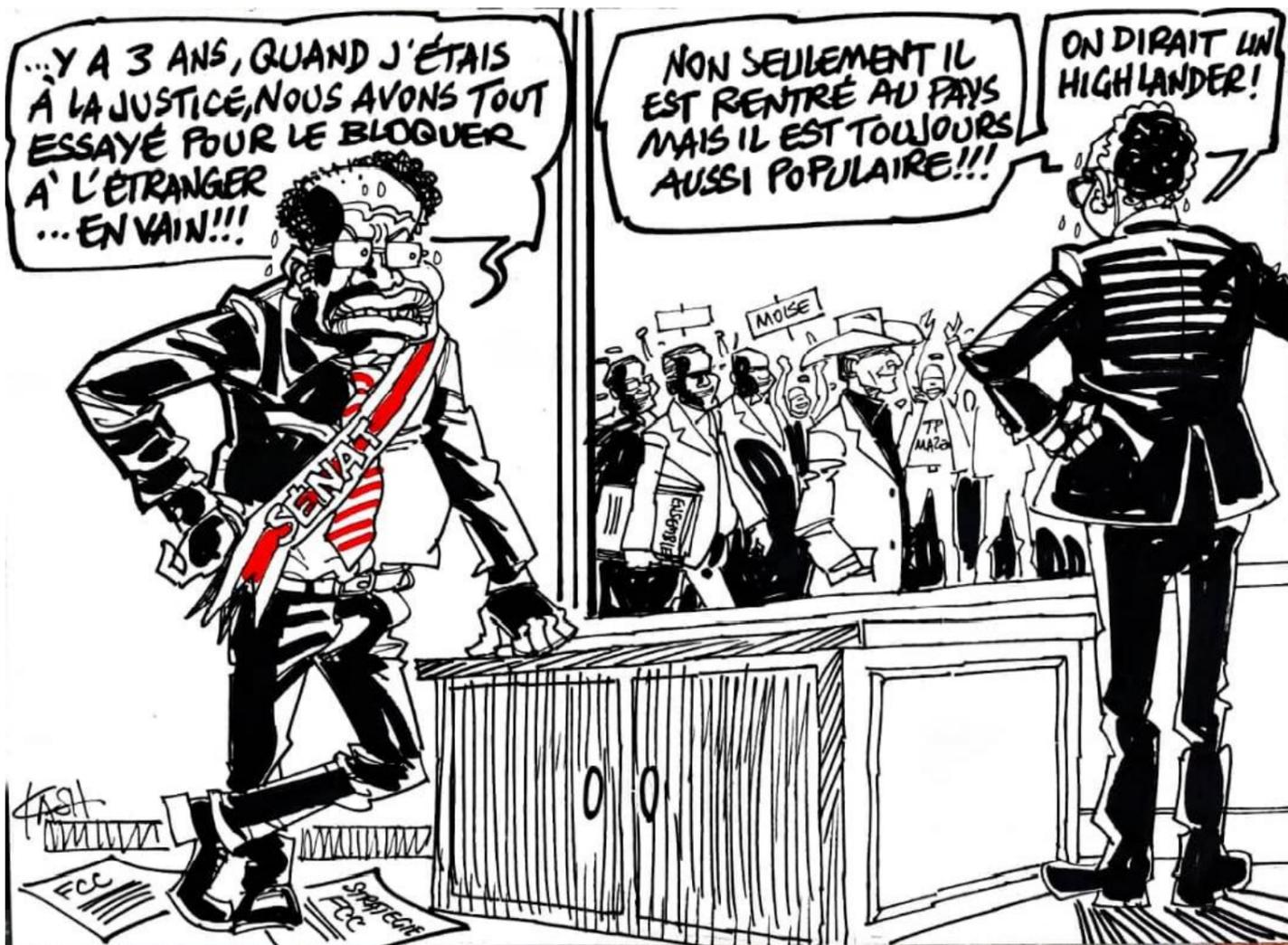
Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

3 août 2018 - 3 août 2020 : Il y a deux ans

Joseph Kabila bloquait Moïse Katumbi à Kasumbalesa

(Lire en page 12)

Où était l'unité katangaise ?



Cour de cassation

**La
décision
sur la
liberté
provisoire
de
Kamerhe
attendue
ce
mercredi**

(Lire en page 4)

Cour constitutionnelle

**Cacophonie à
la nomination
des juges !**

(Lire en page 8)

TP Mazembe

Deo Kanda conseille
Muleka de partir...
en paix

(Lire en page 11)

L'ambassade américaine l'annonce

Des officiers congolais admis en formation aux Etats-Unis

Les officiers de l'armée congolaise seront désormais formés aux États-Unis grâce à la reprise de la coopération sécuritaire entre les deux pays, annonce l'ambassade des USA en RDC le mardi 4 août 2020 via Twitter.

« Vu que la RDC est au niveau 2 de la liste de surveillance dans le rapport sur la traite des personnes (TIP) publié en 2020 par le bureau du Département d'État américain, grâce aux efforts du président de la République contre la

traite des personnes, le commandement américain pour l'Afrique a signé la lettre de reprise de la coopération sécuritaire y compris la formation des officiers FARDC aux États-Unis », indique-t-elle.

Au mois de juillet dernier, le chef de l'État a procédé à une nouvelle mise en place au sein de l'armée congolaise. Le général John Numbi, blacklisté par les États-Unis depuis 2016, a été mis à l'écart de ses fonctions d'inspecteur général des FARDC. Son éviction a été saluée par les États-Unis.

« Nous nous félicitons du

fait que le général John Numbi, sanctionné par les États-Unis, ne soit plus à son poste. Les États-Unis soutiennent l'engagement du président Tshisekedi à améliorer les droits de l'homme et à professionnaliser les forces armées congolaises », avait affirmé le secrétaire adjoint aux affaires africaines, Tibor Nagy.

Cependant, Numbi a été remplacé par Gabriel Amisi Kumba dit Tango Four, lui aussi sous sanctions américaines.

Merveil Molo

RWANDA

Un Congolais abattu par la police à Kigali

Un homme d'origine congolaise a été abattu par la police rwandaise à Kigali. Il était suspecté d'avoir poussé quatre jeunes rwandaises à se dénuder contre l'argent et publier leurs photos sur internet.

Selon RFI qui cite un communiqué de la police rwandaise, l'homme était soupçonné de faire partir d'un réseau de prostitution. « Il a été abattu alors qu'il tentait de s'échapper d'un commissariat où il était arrêté », note le communiqué et la RFI d'évoquer « des contours flous de cette affaire ».

Les quatre filles arrêtées au même moment ont été paradées devant les médias lors d'une conférence de presse sans avoir été jugées. Elles sont accusées d'avoir publié des images indécentes par voie électronique, une pratique qui



tombe sous le coup de la loi sur la cyber-criminalité.

Leurs photos debout devant les journalistes ont fait réagir dans le pays. Un internaute écrit sur twitter que « cette culture de la parade et de l'humiliation est méprisable ». D'autres dénoncent une loi sur l'indécence peu précise, laissant la porte ouverte à des dérives.

Sur les réseaux sociaux, certains faisant savoir que « cette cul-

ture de la parade et de l'humiliation est méprisable ».

« Du côté du Bureau des investigations, on assure que l'opération visait à lancer un message fort au public, à titre préventif et que ni les noms, ni les visages des quatre femmes n'ont été dévoilés », apprend-t-on de la chaîne française.

Thomas Uzima (Correspondant au Sud-Kivu)

Massacre de la Nganza : Ramazani Shadari et plusieurs officiers de l'armée visés par une plainte

Un collectif d'avocats a déposé lundi 3 août une plainte au Parquet militaire de Kananga (Kasai-Central) au nom de près de 600 personnes qui se présentent comme des victimes d'exactions présumées commises par l'armée congolaise dans la commune de la Nganza fin mars 2017.

Dix officiers de l'armée et l'ancien ministre de l'Intérieur Emmanuel Ramazani Shadari sont visés par cette plainte qui vient s'ajouter à une autre plainte déposée l'année passée par d'autres présumées victimes.

« Aux dires de nos clients, les 28, 29 et 30 mars sont des jours inoubliables », lit-on dans la plainte. Les présumées victimes disent avoir aperçu « des hommes habillés en tenues militaires et, pour d'autres, en celles de la Police nationale congolaise » effectuer « une opération porte à porte visant à procéder au ratisage des membres présumés de la milice Kamuina Nsapu ».

Plusieurs organisations ont



fait état d'exécutions sommaires des civils lors de cette opération menée à la fin du mois de mai 2017.

Pour les avocats des présumées victimes, au regard de leur responsabilité au moment des faits, les personnes visées par la plainte « ne pouvaient pas ignorer » l'ampleur de cette opération.

« Il est difficile de concevoir qu'une telle opération [ait été] conduite sans qu'ils n'en soient tenus informés ou sans autorisation préalable », lit-on encore dans la plainte.

SUD-KIVU

Tueries de Kipupu et Sange: le doigt accusateur de l'évêque d'Uvira



L'évêque du diocèse d'Uvira, Monseigneur Joseph-Sébastien Muyengo Mulombe se dit consterné et condamne vivement les actes de violences survenus à Kipupu le 17 juillet dernier et à Sange la semaine dernière. Il en appelle à la responsabilité des uns et des autres. Dans une déclaration dimanche 2 août, l'évêque d'Uvira pointe un doigt accusateur sur les responsables des groupes armés, et ceux de différentes communautés qui cohabitent sur les hauts plateaux des territoires de Fizi, Mwenga et Uvira. Il cite également des leaders politiques, des autorités civiles et militaires tant nationales que provinciales et même les chefs religieux. Pour lui, le massacre de Kipupu s'inscrit dans un cycle vicieux de vengeance qui ne font que perdurer sur le fond des conflits autour des terres, du pouvoir et des richesses, vengeance qui risque d'appeler d'autres massacres et

tueries si rien n'est fait.

Une dizaine de personnes représentant les médias locaux et les structures de l'église étaient présentes lors de la déclaration de l'évêque.

Bien avant cela, il a eu des échanges avec ces personnes avant la projection d'un documentaire, sur le danger qui guette sa zone pastorale, notamment dans les hauts et moyens plateaux, où il se fait observer une véritable chasse à l'homme, un problème à résoudre rapidement.

« Aujourd'hui, ce sont les uns, les milices banyamulenge qui massacrent les autres communautés Bembe, Fuliiru et Nyindu. Demain, il sera le tour de Mai Mai, proches de celles-ci qui massacreront ceux-là. Quand est-ce que ça va s'arrêter. Entretemps, on peut se poser la question de savoir où sont les FARDC et le PNC sensées s'interposer, sinon s'imposer entre les uns et les autres lorsqu'on commet de tels actes » s'est interrogé Monseigneur Joseph-Sébastien Muyengo.

L'évêque d'Uvira appelle le chef de l'Etat de se pencher sérieusement sur la paix et la sécurité en débarrassant dans le pays les groupes armés étrangers ayant élu domicile dans les hauts et moyens plateaux.

Aux groupes armés locaux qui motivent leur présence par le souci de protéger « nos terres et nos populations », Monseigneur Joseph MUYENGO les appelle à intégrer l'armée ou à se démobiliser.

Le prélat catholique lance un appel au gouvernement congolais d'implanter urgemment un quartier général avancé de l'état-major des FARDC à Minembwe où quelque part ailleurs sur les hauts plateaux. Ceci pour mettre fin à ce qui fait de cette région une caverne de bandits et milices locales et étrangères qui viennent s'y former, s'y entraîner et s'y battre.

Il recommande que les deux routes nationales la numéro deux et la numéro cinq soient reliées pour y faciliter en peu de temps l'accès par les FARDC.

LR/RO

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
Jacques Famba
+243999199410
Secrétaire de rédaction
Beni Joel Dinganga
technique
Benoit Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Au chevet de l'Ituri: s'attaquer aux causes plutôt que privilégier la solution militaire

Aux grands maux, les grands remèdes... Pour ramener la paix dans la province d'Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo, le président Félix Tshisekedi a envoyé sur le terrain, début juillet, quatre anciens seigneurs de guerre, tout juste sortis des geôles congolaises. La tâche de ces vétérans est aussi ardue que nécessaire: convaincre les milices de déposer les armes. Elles sont composées principalement de jeunes issus de la communauté d'agriculteurs lendus et responsables d'une vague d'attaques contre des civils et les forces de sécurité en place depuis décembre 2017; ces attaques ont fait près de 1.000 morts et un demi-million de déplacés.

Certains de ces retraités de guerre ont été jugés par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, comme Germain Katanga – condamné à 12 ans – et Matthieu Ngudjolo Chui – acquitté; mais ils restent influents dans cette province qu'ils ont mise à feu et à sang lors d'une guerre entre 1999 et 2003. Ce conflit, qui avait opposé des milices lendus à des milices hemas (les Hemas sont principalement éleveurs), a coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes.

Le dialogue initié par le gouvernement congolais, parallèlement à des efforts similaires déployés par les autorités provinciales, sont indéniablement un pas dans la bonne direction. Mais mettre un terme au cycle de violences actuel en Ituri, exacerbé par des acteurs extérieurs à la province, requiert d'aller plus loin. Une paix durable en Ituri n'a aucune perspective d'avenir sans la résolution des questions foncières qui sous-tendent les conflits entre Lendus et Hemas depuis des décennies, ou sans offrir de véritables perspectives économiques aux miliciens qui déposeront les armes, afin d'éviter qu'ils les reprennent. Tout effort en ce sens devrait également être accompagné d'un apaisement des tensions entre le Rwanda et l'Ouganda, qui s'accusent mutuellement de déstabilisation via le soutien à des groupes armés dans l'est de la RDC.

Ces mesures sont cruciales pour éviter à l'Ituri un nouvel embrasement qui déstabiliserait encore plus l'est congolais, région riche en ressources minérales où pullulent, depuis des décennies, les seigneurs de guerre.

Relent ethnique

L'offensive militaire "Zaruba ya Ituri" (Tempête de l'Ituri) lancée par l'armée congolaise en juin 2019 n'a abouti qu'à des résultats mitigés. De leur côté, les dialogues entrepris par Kinshasa et les autorités provinciales n'ont pas non plus calmé les ardeurs des milices locales, et en particulier la désormais tristement célèbre Coopérative pour le Développement du Congo, mieux connue par son acronyme CODECO, tenue pour responsable de la plupart des attaques actuelles.

Le lendemain de l'arrivée des anciens seigneurs de guerre en Ituri, un convoi de responsables locaux a été pris en embuscade au centre-est de la province par la CODECO, une attaque qui a fait onze morts, dont l'administrateur assistant du territoire de Djugu ainsi qu'un député provincial honoraire et ancien ministre provincial. Le 8 juillet, des miliciens de CODECO ont à nouveau frappé, faisant vingt-cinq morts, tous civils, dans une attaque contre un village hema, également situé dans le centre-est de l'Ituri.

Les attaques commises depuis décembre 2017 étaient concentrées sur le territoire de Djugu. Elles sont toutefois de plus en plus indifférenciées et ont désormais lieu plus au sud, jusque dans les faubourgs de Bunia, la capitale provinciale.

Leur relent ethnique a ravivé le cruel souvenir de la guerre de 1999-2003. La plupart des attaques ont en effet été menées par des jeunes Lendus contre des cibles hemas et ont, par la suite, atteint d'autres communautés. Mais contrairement à la précédente guerre, Lendus et Hemas ne se sont pas systématiquement organisés en milices. Ils pourraient toutefois le faire si l'Etat se montre incapable de les protéger.

Une galaxie complexe de groupes armés

Les initiatives de dialogue ainsi que l'opération militaire se heurtent pour l'heure au même obstacle: l'identité des assaillants reste un sujet d'interrogations. La CODECO, l'organisation à l'origine de la plupart des attaques, est à elle seule un serpent de mer. Derrière ce sigle se cachent différents groupes de jeunes majoritairement lendus qui ne répondent pas à une coordination, ni à un commandement unique, ce qui rend ardues les tentatives de dialogue car les engagements et la légitimité des chefs sont souvent remis en question par leurs présumés lieutenants. D'un point de vue militaire, cette organisation en petits groupes menant des activités de guérilla, combinée à une parfaite connaissance du terrain et à des renseignements fournis par certains membres de leur communauté, donne aux milices un avantage sur l'armée régulière.

Outre la CODECO, d'autres milices ethniques, résidus ou avatars de celles ayant combattu entre 1999 et 2003, sont actives dans la région, ajoutant un niveau de complexité à cette myriade de groupes aux liens difficiles à établir.

L'intrusion d'acteurs extérieurs à l'Ituri jette par ailleurs de l'huile sur le feu. L'Ituri a vu arriver des combattants de la province voisine du Nord-Kivu, dont des miliciens de l'Allied Defence Force (ADF), un groupe originellement venu d'Ouganda, impliqué dans de nombreux massacres dans la région de Beni (Nord-Kivu) et qui a récemment étendu sa zone

(Suite en page 10)

Les sociétés pétrolières de l'ex-Katanga et du Grand Kasai bientôt en grève ?

Les sociétés distributrices des produits pétroliers du sud-est de la République démocratique du Congo vont entamer une grève afin d'obtenir du gouvernement le réajustement des prix à la pompe, a-t-on appris mardi auprès du patronat congolais. Les sociétés pétrolières opérant dans les provinces de l'ex-Katanga et de la région du Kasai ont annoncé "qu'elles procéderont à partir de ce jeudi 6 août 2020, à la cessation de leurs activités de distribution et de stockage des produits pétroliers", dans un communiqué de la section du Haut-Katanga de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), le syndicat du patronat congolais.

Cette grève durera "jusqu'à la publication de nouvelles structures des prix des produits pétroliers qui tiennent compte de l'évolution actuelle des paramètres de l'en-

vironnement économique national et international".

Ces sociétés estiment "qu'elles ne peuvent plus continuer à travailler dans un environnement qui favorise aisément leur décapitalisation, sous l'indifférence totale de l'autorité du secteur", selon une lettre datée du 30 juillet adressée au ministre national de l'Économie, consultée par l'AFP.

A Lubumbashi, deuxième ville du pays, dans la région minière du Katanga, le prix de l'essence à la pompe est fixé à 1.390 francs congolais (0,73 dollar) depuis mai, alors qu'à Kinshasa, le prix du litre est de 1995 francs congolais (1,05).

Pour ces sociétés pétrolières, le prix de vente actuellement appliqué dans leur zone "décapitalise leurs entreprises au point qu'elles ne sont plus en mesure de renouveler leurs stocks". AFP

Kinshasa signe l'accord de paix

Les miliciens de la Codeco déposent les armes

Un mois après avoir été dépêchée en Ituri, une délégation de l'Etat a signé un accord de paix avec la milice Coopérative pour le développement du Congo (Codeco).

L'accord entre la délégation de représentants de l'Etat et les responsables de la milice Coopérative pour le développement du Congo (Codeco) a été signé dans le village Lodjo. Cette localité se trouve dans le secteur de Walendu pitsi, où les miliciens ont érigé leur quartier général. L'accord prévoit une trêve et la libre circulation des biens et

des personnes. Depuis le 15 juillet, plusieurs miliciens auraient quitté les maquis qui leur servaient de refuge.

Le calme est revenu dans cette partie du pays depuis la signature de l'accord, confirme l'administrateur du territoire de Djugu, le chef-lieu de l'Ituri, Adel Alingi Mokuba. Il fait partie de la délégation qui a négocié avec les miliciens.

Selon lui, la délégation va poursuivre sa mission afin de convaincre d'autres groupes armés de déposer les armes dans la région, en proie à des violences meurtrières depuis plusieurs années. DW

UDPS: préparation du recrutement des candidats pour les élections 2023

Sous la direction de son président, Jacquemin Shabani, la commission électorale permanente de l'Union pour la démocratie et le progrès social (CEP/UDPS) a clôturé dimanche 2 août, un atelier sur les perspectives électorales.

La CEP, qui a appelé à la mobilisation des ressources tant humaines, matérielles que financières « pour que soit engagé dès aujourd'hui le recrutement des candidats pour la liste de l'UDPS et des probables affiliées, invite toutes les structures de

l'UDPS à surmonter leurs divergences internes pour bien préparer les élections de 2023 ».

Ces assises ont connu la participation de plusieurs cadres du parti. C'est le cas notamment du ministre délégué à la Défense, Sylvain Mutombo, du député Léon Mubikayi, président du groupe parlementaire UDPS, de la ministre de l'économie Acacia Bandubola ainsi que de la ministre de Affaires sociales, Rose Boyata.

ACP

Un dialogue doit faciliter la reprise des vols dans l'Espace Schengen

Les autorités congolaises souhaitent un dialogue qui devrait mener à la reprise des vols dans l'Espace Schengen. Selon Financial Afrik, le dossier a été discuté lors du conseil des ministres du 31 juillet 2020.

C'est la ministre des Affaires Etrangères, Marie Tumba Nzeza, qui a soulevé le dossier lors de la réunion. Selon elle la RDC devrait fermer ses frontières aux pays de l'Espace Schengen, comme mesure de réciprocité. Mais d'autres membres du gouvernement ont plaidé pour un entretien avec l'ambassadeur de l'Union Européenne en RDC avant de décider quoi que ce soit.

Le conseil des ministres a décidé de favoriser un dialogue avec les autorités compétentes de l'Union Européenne. La RDC aimerait que le trafic aérien avec les pays Schengen soit repris normalement.

Financial Afrik remarque que l'interdiction des vols est un manque à gagner pour des sociétés comme Brussels Airlines et Air France et un handicap pour l'économie congolaise. Trop de congolais de la diaspora en Europe voyagent régulièrement pour faire des affaires, ce qui n'est pas possible dans le contexte de la lutte contre le Covid-19.

CongoForum,

Cour de cassation

La décision sur la liberté provisoire de Kamerhe attendue ce mercredi

La Cour de cassation va rendre sa décision relative à la demande de liberté provisoire du directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, dans 48 heures. C'est l'essentiel de l'audience en chambre du conseil de ce lundi 3 août 2020 devant la Cour de cassation, opposant Vital Kamerhe et le Ministère public, en appel contre l'arrêt de la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe rejetant sa demande de liberté provisoire.

La cour d'appel de Kinshasa/Gombe siégeant en chambre du conseil avait rejeté le lundi 27 juillet dernier la demande de liberté provisoire introduite par les avocats de Vital Kamerhe. Ce dernier estime qu'il n'y a pas de raison de le maintenir en détention avant une décision définitive sur son cas.

Le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC) avait été condamné le 20 juin dernier notamment à 20 ans de travaux



forcés pour détournement des deniers publics à l'issue du verdict rendu par le Tribunal de grande instance sur le programme de 100 jours du chef de l'Etat.

Débuté le 24 juillet dernier à la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe, le procès en appel de Vital Kamerhe avait été renvoyé au 07 août prochain. La Cour avait accordé la remise à la partie du prévenu afin de régulariser la procédure à l'égard de la partie civile.

Djodjo Vondi

Kinshasa : le marché central «Zando» rouvre ses portes

Venus nombreux voir le vice-premier, ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité et Affaires courumières, Gilbert Kankonde Malamba, dans son bureau de travail ce lundi 03 août, les occupants de Zando, le marché central de Kinshasa ont, après une entrevue, remercié le chef de l'Etat pour l'autorisation de la reprise des activités commerciales.

A couteaux tirés avec le l'Hôtel de ville, ces vendeurs et syndicalistes n'ont pas caché leur satisfecit à l'endroit de Gilbert Kankonde, qui a joué le rôle de catalyseur jusqu'à ce que solution soit trouvée.

"Nous sommes très satisfaits parce que le VPM nous a bien reçus, affirmant d'entrée de jeu que le discours du chef de l'Etat du 21 juillet, levant l'état d'urgence, ne mentionne nulle part la fermeture du marché central. Il avait plutôt parlé d'ouverture de toutes les activités dont les magasins. Cela, sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo", a déclaré Guylain Lokofo Longanga président des vendeurs au sortir de cette audience.

"Pendant qu'on venait ici le matin, il y a eu un incident. Le major de la Police, Yves Tshilombo avait interdit aux vendeurs d'ac-



céder au marché central pour on ne sait quelle raison. Cependant, pendant qu'on était en route pour voir le VPM, le même major nous appellera pour nous dire qu'il a reçu des instructions lui demandant d'inviter les commerçants à regagner le marché central et à fonctionner comme d'habitude. Au moment où nous parlons, au marché central, les commerçants ont ouvert leurs magasins et nous profitons donc de l'occasion pour remercier le chef de l'Etat et le VPM qui nous a éclairés par rapport à cette situation" poursuit-il. La reprise des activités au marché central de Kinshasa sera effective cette semaine.

Berthan VOVA

Marche pacifique au Kongo Central

Le Sénateur Rolly Lelo fustige la répression brutale de la Police

Au cours d'une interview accordée à votre rédaction, le sénateur Rolly Lelo Nzazi a abordé la question de la répression "brutale" de la Police à l'endroit de manifestants au Kongo Central pour le départ de l'actuel Gouverneur de cette province. Le Questeur Adjoint du Sénat a appelé les filles et fils du Kongo Central à privilégier avant tout l'intérêt supérieur de cette province, en lieu et place des intérêts partisans qui mettent en péril le développement de cette partie de la République.

"La marche est un droit constitutionnel. Elle doit se faire et être encadrée dans le strict respect des lois de la République. Le recours à la violence contre les élus du peuple et les populations est intolérable. Il ne nous appartient donc pas à galvauder les acquis de notre démocratie", rappelle-t-il.

D'après cet élu de la province du Kongo

Central et responsable de la Fondation qui porte son nom, la liberté de manifester est une garantie constitutionnelle. La réprimer et de surcroît de manière brutale, est une violation flagrante des principes démocratiques universellement reconnus.

Face à cet état de choses, Rolly Lelo Nzazi appelle à l'implication personnelle du chef de l'Etat pour une solution adéquate, au risque de voir la province plongée dans une crise incommensurable, facteur qui bloquera toute initiative de développement de celle-ci. Pour rappel, la marche organisée par quelques mouvements citoyens et membres de partis politiques ainsi que certains députés nationaux et provinciaux du Kongo Central avait pour fond, d'exiger le départ du Gouverneur. Cette marche a été dispersée brutalement par les forces de l'ordre.

JS

L'Allemagne fait don de 21 millions d'euros au PAM pour une assistance alimentaire en RDC

Bénéficiaire d'un don de vingt-un millions d'euros, la RDC reçoit cette aide financière de la République Fédérale d'Allemagne par le canal du Programme alimentaire mondial (PAM) pour apporter une assistance alimentaire aux populations affectées par l'insécurité alimentaire, accentuée par l'épidémie d'Ebola et la Covid-19.

Dans un communiqué de l'agence du système des nations unies lu à l'Agence congolaise de Presse, le représentant du PAM en RDC Claude Jibidar précise qu'il s'agit d'une contribution plurannuelle qui permettra à cet organisme international de distribuer des céréales, des légumineuses, de l'huile végétale et du sel iodé aux populations affectées, de 2021 à 2023.

Dans ce même communiqué, le représentant pays du Pam a affirmé que ces fonds complètent également les engagements plurannuels précédemment versés depuis 2018 et qui s'élèvent à présent à quarante-cinq millions d'euros.



À titre de rappel, le PAM œuvre dans plus de 80 pays au monde, en apportant la nourriture aux populations touchées par les conflits et les catastrophes. Ainsi, les bénéficiaires de ce don de l'Allemagne seront les personnes déplacées, les familles qui les abritent, les réfugiés, en particulier ceux issus des zones les plus touchées par les conflits à savoir le Centre-Est, le Nord et le Nord-Est de la RDC.

Margarita-Rosa Ngoy

Kinshasa

Kinshasa : le saut-de-mouton de Pompage sera ouvert momentanément à partir de ce 6 août



L'Office des voiries et drainage informe qu'il y aura ouverture momentanée de trafic sur le saut-de-mouton de pompage pour permettre à l'OVD de finaliser les travaux aux abords de l'ouvrage, pour une durée d'un mois. L'OVD invite les usagers sur cet ouvrage, au civisme pour éviter les embouteillages.

TOURISME

JS

La RDC et la Banque Mondiale disposées à œuvrer ensemble dans un partenariat privilégié

Le ministre du Tourisme, Dr. Yves Bunkulu Zola, a échangé ce Lundi 03 Août 2020, avec le Directeur pays de la Banque Mondiale en République démocratique du Congo, Jean Christophe Carret. Les deux personnalités ont tablé sur les possibilités d'un partenariat qui devra exister dans les tous prochains jours dans le secteur du Tourisme, avec en toile de fond, la question liée à la mise en œuvre du plan directeur intégré du Tourisme en RDC.

La Banque Mondiale se dit disposée à apporter sa coopération dans ce sens, en vue de promouvoir ce secteur au pays à l'instar des autres pays auquel cette institution financière internationale a apporté son soutien.

"Dans un certain nombre des pays africains, on a participé à l'élaboration des stratégies, on a accompagné le développement du secteur. Ça peut être un secteur important d'un pays, c'est un secteur qui fournit beaucoup d'emplois, il est intensif en emplois. C'est un sec-

teur qui fait intervenir les Petites et Moyennes Entreprises et qui peut être important dans l'économie d'un pays", a laissé entendre à la Presse, Jean Christophe Carret.

Pour le Directeur pays de la BM, il était très intéressant d'échanger avec le Ministre, de savoir que la RDC prépare la mise en œuvre de son plan directeur sur le tourisme. "On doit regarder ce plan et on émettra des avis. On a des spécialistes dans le secteur du Tourisme", a-t-il renchéri.

Signalons par ailleurs que cet échange était une occasion pour le Ministre Yves Bunkulu Zola de présenter à son interlocuteur les urgences de son secteur. Urgences liées notamment au plan directeur national intégré qui devra être appuyé pour sa mise en œuvre au pays. Le patron du Tourisme congolais a enfin invité la Banque Mondiale à l'accompagner dans le cadre de la formation des populations riveraines dans la protection des aires protégées.

Ilunga Ilunkamba au chevet de la Cour des comptes

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a examiné avec une délégation de la Cour des comptes, conduite par son président Ernest Izemengia, le problème de fonctionnement de cet organe de contrôle des structures de l'État, au cours d'une séance de travail à l'immeuble du gouvernement, à Kinshasa. Selon le service de communication de la Primature, cette délégation constituée du Secrétaire général de la Cour des Comptes Albert Mwema Mulungi et du magistrat de la Cour des Comptes Léon Vangu Kimwaka, était venue solliciter du chef du gouvernement les moyens conséquents pour le fonctionnement de cet organe après le déconfinement de la commune de la Gombe et la levée de l'état d'urgence sanitaire en RDC.

La Cour des comptes, rappelle-t-on, a pour mission principale de s'assurer du bon emploi de l'argent public et d'en informer les citoyens. Elle juge les comptes des comptables publics et vérifie que les organismes publics tiennent correctement leur comptabilité.

La SOCAP se penche sur les dernières décisions socio-économiques du gouvernement

Le coordonnateur national de la Société civile des avocats de la population congolaise (SOCAP), Jean Bosco Lalo Kpasha, a salué, lundi, dans une déclaration, les dernières décisions du gouvernement relatives à la situation socio-économique et sécuritaire des Congolais, prises lors de la 42ème réunion du conseil des ministres, tenu, vendredi à Kinshasa, sous la présidence du Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Selon Me Lalo, la SACOP a réuni à son siège social à Kinshasa, les différents "Teams Leaders" des groupes thématiques de travail pour analyser le compte rendu de cette réunion, en notant avec satisfaction la décision du Président de la République, demandant aux autorités nationales et provinciales d'apporter assistance nécessaires aux familles des personnes tuées par un militaire des FARDC à Sange, au Sud Kivu.

La SOCAP se réjouit également du fait que le Chef de l'Etat ait fini par s'imprégner du dossier de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), en instruisant le gouvernement de diligenter une enquête au sein du SECOPE. Cette décision, a-t-il affirmé, prouve, selon lui, le sens d'engagement du gouvernement de la RDC, dans la recherche du bien-être de la population congolaise dans son ensemble et du personnel enseignant en particulier.

S'agissant de la situation sécuritaire et humanitaire au pays, le coordonnateur de la SOCAP a plaidé pour que le gouvernement renforce les stratégies afin de mettre fin à l'activisme des groupes armés qui a forcé plus de 4.000.000 de Congolais à abandonner leurs milieux de vie dans plusieurs provinces, principalement à l'Est du pays.

Me Lalo a, aussi salué le retrait de l'armée zambienne de notre pays, tout recommandant au gouvernement poursuivre

En pratique, partout où de l'argent public est engagé, la Cour veille à la régularité, à l'efficacité et à l'efficacité de la gestion. Pour ce faire elle contrôle l'État et ses opérateurs, les organismes de sécurité sociale, les entreprises publiques, les organismes bénéficiant de dons ainsi que les établissements et services médico-sociaux (ESMS) et les cliniques privées. Ses observations sont communiquées aux institutions et organismes contrôlés, ainsi qu'à leurs autorités de tutelle.

Chaque année, la Cour certifie les comptes de l'État et du régime général de la sécurité sociale. Elle assiste le Parlement et le gouvernement dans l'évaluation des politiques publiques et cherche à vérifier si les résultats d'une politique publique sont à la hauteur des objectifs fixés, et si les moyens budgétaires sont utilisés de manière efficace et efficiente.

Le chef du gouvernement Central, Sylvestre Ilunga Ilunkamba a ensuite, échangé avec le Directeur Général Adjoint d'Afriland Bank sur le dossier relatif au fonctionnement du système bancaire.

le dossier en exigeant entre autres la réparation des préjudices subies par la population victime de l'incursion de cette armée étrangère sur le sol congolais.

Il a, dans ce cadre, invité les ministres de l'EPST à harmoniser le calendrier scolaire avec les partenaires de l'éducation et celui de l'Action humanitaire et solidarité nationale de se pencher sérieusement sur de nombreux cas des déplacés internes et des expulsés de l'Angola qui vivent dans des conditions difficiles.

Créée en février 2020, l'ASBL SOCAP a pour objectif majeur d'informer, former, animer, encadrer, mobiliser, la population à l'autodétermination pour une prise en charge de son destin, en vue de son développement intégral, etc. ACP

Exonération de la TVA suspendue : les sociétés minières invitées à rapatrier 60 % des recettes

Les autorités congolaises ont suspendu une exonération sur la TVA accordée aux opérateurs miniers en République démocratique du Congo et leur ont enjoint de rapatrier 60 % de leurs recettes en devises pour stabiliser la monnaie locale, a-t-on appris lundi des sources gouvernementales et bancaires.

L'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation accordée aux sociétés minières avait été décidée fin mars par le gouvernement pour atténuer les effets néfastes du covid-19 sur l'économie congolaise. "Le conseil des ministres a décidé, au cours de sa 41ème réunion et dans le cadre de la mobilisation des recettes de l'État par les régies financières, de la suspension de l'exonération de la TVA sur les importations des sociétés minières", écrit le ministre congolais du Budget à son collègue des Finances dans une lettre datée du 31 juillet, authentifiée par l'AFP. Cette mesure qui doit s'appliquer "sans délai" est prise alors que les recettes de l'État ont baissé à cause de la contraction de l'activité économique et une surchauffe sur

Que se passe-t-il avec le taux de change?

En République démocratique du Congo, ces dernières semaines, la monnaie ne cessait de se déprécier jusqu'à atteindre plus de 2 000 francs congolais (FC) pour un dollar. Depuis ce week-end, le franc a repris 20 % de sa valeur face au dollar américain. Sur le marché informel, les taux affichés varient entre 1 500 FC (si l'on souhaite acheter des dollars pour les vendre) et 2 010. Vendredi 31 juillet, le taux de change indicatif de la Banque centrale congolaise (BCC) était encore de 1 970 francs congolais pour un dollar, mais la BCC avait annoncé toute une série d'actions.

Si depuis le mois de janvier, le franc congolais perdait de sa valeur face au dollar, c'est parce que la Banque centrale ne cessait, mois après mois, de financer le déficit de l'Etat en utilisant la planche à billets. Mais depuis mai, c'est terminé, explique le directeur général de la BCC, Jean-Louis Kayembe.

« Il y a un déficit mais un déficit qui n'est financé que par les bons du Trésor et par l'appui budgétaire qui a été accordé par le Fonds monétaire international. Donc, depuis le mois de mai, il n'y a pas eu un seul franc congolais de financement monétaire ou des avances au Trésor par la Banque centrale ».

Mais pour corriger les erreurs du passé, il fallait retirer des francs congolais de la circulation. La BCC dit être parvenue à en retirer 157 milliards par différentes actions comme la vente de dollars, la hausse du niveau de réserve obligatoire des banques commerciales auprès de la BCC ou encore le paiement des dépenses de l'Etat

en dollars et pas en francs congolais.

« Si vous posez la question à beaucoup de cambistes, ils vous diront qu'il n'y a pas de francs. Les francs sont rares mais par contre, les devises sont quand même là. La loi de l'offre et de la demande jouant sur le marché, pour le moment, bien-sûr, on constate que l'écart entre les taux acheteurs et les taux vendeurs est quand même important. Mais nous pensons que d'ici là, cet écart va se réduire comme par le passé, l'écart s'est réduit », a ajouté Jean-Louis Kayembe, directeur général de la Banque centrale congolaise.

La semaine dernière, la Banque centrale avait invité plusieurs acteurs dont les cambistes pour leur expliquer la nature de ses interventions et l'impact qu'elles devraient avoir. La baisse du taux de change était amorcée depuis le 24 juillet et l'accélération du week-end dernier serait le résultat de cette campagne de sensibilisation mais aussi d'un peu de spéculation pour des experts du secteur bancaire.

Des commerçants et des cambistes, notamment, auraient anticipé cette baisse du dollar. Plus grave, pour vendre des dollars ce mercredi, la BCC devrait puiser dans ses maigres réserves de change, trois semaines d'importation au 29 juillet, ce qui participe à la dépréciation du franc congolais. Donc pour éviter de demander une troisième fois une assistance au FMI en huit mois, il va falloir faire très vite rentrer des recettes et en devises. C'est pourquoi le gouvernement réclame aujourd'hui des avances fiscales, notamment aux entreprises minières. RFI

L'INPP/Matadi protège ses agents contre la COVID-19

La ministre d'Etat, ministre de l'Emploi, travail et Prévoyance sociale, Dr Néné Nkulu Ilunga, s'est dit satisfaite des dispositions préventives prises à l'Institut national de préparation professionnelle (INPP)/Matadi pour lutter contre la pandémie de Coronavirus.

Lors d'une séance de travail, samedi, à la direction provinciale du Kongo Central de cet établissement public, Dr Néné Ilunga Nkulu a encouragé la direction provinciale de l'INPP/Matadi à continuer dans la même lancée pour protéger ses employés contre la propagation de la pandémie de COVID-19, avant d'ajouter qu'il faut inculquer une nouvelle mentalité de la culture d'hygiène

dans cette grande institution de formation professionnelle.

La visite de la ministre d'Etat dans les entreprises sous-tutelle au Kongo Central avait pour objectif de s'enquérir de l'application et du respect strict des mesures barrières édictées par le Chef de l'Etat après son adresse à la nation sur la levée de l'état d'urgence sanitaire ainsi que d'évaluer le fonctionnement des entreprises pendant cette période difficile.

La ministre d'Etat a notamment visité le bâtiment ultramoderne de cinq niveaux acquis par l'INPP/Matadi sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD), comprenant six laboratoires, six salles techniques, 10 salles de formation.

« Ce bâtiment sera inauguré par le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo », a-t-elle dit, avant de saluer les réalisations remarquables à travers l'ensemble du pays du comité de gestion dirigé par le directeur général Maurice Tshikuya en vue de la formation professionnelle.

Pour sa part, le directeur provincial de l'INPP/Kongo Central, Joël Mokomba Mata, a affirmé que son institution a géré la période de la pandémie de Covid-19 avec rigueur conformément aux recommandations et instructions de la haute hiérarchie pour préserver le personnel de cet établissement du Coronavirus.

« Les comités d'hygiène et sécurité ont été renforcés et travaillent en synergie avec la délégation syndicale en vue de poursuivre la sensibilisation des gestes barrières », a-t-il ajouté.

Outre l'INPP/Matadi, la ministre d'Etat s'est également entretenue, dans la salle de l'hôtel Vivi Palace, avec les responsables provinciaux d'autres entreprises sous-tutelle dont la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), l'Office national de l'emploi (ONEM), l'Inspection du travail et d'autres institutions liées à son ministère.

NORD-KIVU

La cour militaire opérationnelle de Goma renvoie à vendredi l'audience consacrée au procès Tcheka, NDC

La cour militaire opérationnelle de Goma a renvoyé à vendredi 7 août l'audience consacrée au réquisitoire du ministère public ainsi qu'à la plaidoirie de la partie civile et de la défense dans le procès Ntabo Ntaberi Tcheka, pour diverses causes dont l'obscurité dans la salle, mais aussi l'absence manifeste à l'audience de l'Etat congolais civilement responsable dans la présente cause.

L'audience avait pourtant démarré en fin de la matinée de lundi 3 août avec la plaidoirie de la partie civile représentée par une dizaine d'avocats.

Dans leur plaidoirie, ces avocats qui se sont succédés sur la barre, ont commencé à retracer l'historique du mouvement de Nduma defense of Congo, (NDC) créé par le prévenu Ntabo Ntaberi Tcheka au mois de juillet 2007 et dont le premier quartier général était installé dans une localité du territoire de Walikale communément appelé Kirumba. Ils ont aussi démontré la planification des attaques et pillages de plusieurs localités dans le territoire de Walikale.

Dans la première partie de sa plai-

doirie, la partie civile, a démontré largement et sans équivoque, la planification, les attaques ainsi que les pillages menés dans quelques cités commerciales du territoire de Walikale parfois par le NDC de Tcheka seul ou en coalition avec les rebelles hutus rwandais de FDLR sous le commandement de Seraphin Nzitonda Habimana, alias Lionceau. Il s'agit notamment des attaques, pillages et incendies des maisons perpétrés dans les cités de Luvungi, Mubi et Pinga par exemple en date du 30 juillet au 02 août 2010 où plus de trois femmes auraient été violées par les hommes de Tcheka et de Seraphin Nzitonda.

Dans le deuxième volet de leur plaidoirie, ces avocats, ont pu démontrer la responsabilité de Tcheka et de Seraphin Nzitonda dans ce qu'ils ont qualifié des scènes de crimes commises entre 2007 et 2017. Ils ont cité entre autres, de cas des meurtres, d'incendies des villages, de cas de viols, de l'esclavage sexuel, d'enrôlement d'enfants ainsi que des mutilation de cadavres présumés tels que présentés par la partie civile.

Radio Okapi

KASAI

L'Assemblée Provinciale donne 48h au gouverneur pour révoquer son conseiller politique

Les députés provinciaux du Kasai viennent de donner quelques heures au Gouverneur Dieudonné Pieme pour la révocation de son conseiller politique monsieur Célestin Nono Katumba. La position du Bureau permanent de l'Assemblée provinciale a été exprimée ce lundi 03 août 2020 par le député provincial Hubert Ngulandjoko.

Dans sa déclaration, le député Hubert Ngulandjoko qui s'est fait entourer par plusieurs de ses collègues jugent les propos du conseiller diffamatoires et de nature à jeter un discrédit sur les élus provinciaux.

"C'est avec amertume que nous avons suivi les déclarations incendiaires d'un collaborateur du gouverneur de province, son conseiller politique lesquelles dénotant d'une dose exagérée de mépris à l'égard des députés provinciaux. Lesquelles déclarations sont susceptibles de créer un bras de fer inutile entre les deux institutions provinciales", peut-on lire dans cette déclaration.

Hubert Ngulandjoko a apporté un démenti dans sa déclaration sur les points évoqués dans la sortie médiatique du conseiller concernant l'achat des véhicules, le crédit et les 30 % des recettes locales.

S'agissant de l'achat de véhicules des députés, le Gouverneur n'a fait que la

facilitation et le paiement se fait sur les émoluments des députés et non pas par la province, martèle Hubert Ngulandjoko.

Les députés provinciaux précisent également que les 30 % ne sont pas une invention du Kasai mais une rétrocession de l'Exécutif à l'Assemblée pour son fonctionnement.

A eux de préciser que depuis à peine 8 mois, l'Assemblée n'a reçu que deux fois l'argent dans le cadre de ces 30 %. Et cela n'a servi qu'à l'achat des pneus de véhicules du président, les cartouches et les papiers pour le fonctionnement du Bureau.

Hubert Ngulandjoko relève la gravité dans la déclaration du conseiller politique lorsqu'il qualifie les députés de mendier les soins médicaux de leurs familles auprès du gouverneur.

En dehors de la révocation du conseiller, les députés provinciaux n'excluent pas la possibilité de saisir la justice pour diffamation et outrage.

Pour rappel, intervenant dans une émission sur la radio locale ce dimanche 02 août 2020, le conseiller politique Katumba a soutenu que le blocage de la province serait dû par le fait que les députés provinciaux exigeraient plus au gouverneur de province.

MCP

KWILU

Pour la création d'un "Fonds spécial agricole" pour booster l'agriculture familiale

Les leaders paysans et ingénieurs agronomes sont nombreux à travers cette province située dans le sud-ouest de la République démocratique du Congo (RDC) où plus de 70 pour cent de la population vivent de l'agriculture. En montant aux créneaux, ils estiment que la création urgente de ce « Fonds spécial agricole » (FSA) doit marcher avec une gestion rigoureuse et transparente.

Viviane Lengelo est parmi les femmes leaders paysannes et responsable du Regroupement des femmes en action pour le développement intégral (Refadi), une des organisations non gouvernementales de développement basée à Kikwit mais dont les activités agricoles se déroulent à Kimbinga, à plus de 30 kilomètres de cette ville.

Elle regrette le fait que « l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement congolais pour lutter contre le coronavirus ait provoqué une baisse sensible de la production agricole.

« La mise sur pied de cet état d'urgence a d'abord provoqué une grande panique et une psychose indescriptible auprès de paysans qui habitent les milieux ruraux. Ils ne veulent plus recevoir des citadins qui y vont pour travailler dans des champs les accusant de leur amener la pandémie », déclare-t-elle. Elle ajoute qu'en quatre mois d'état d'urgence sanitaire, la production a baissé à 60 pour cent dans le rayon de Kimbinga où elle travaille.

« C'est pourquoi il est plus qu'urgent de créer ce FSA. Ce Fonds peut être créé soit par le gouvernement congolais, soit par les paysans regroupés dans une grande structure comme Conapac (Confédération nationale des producteurs agricoles du Congo), soit encore par une structure mixte regroupant les représentants du gouvernement et ceux des paysans », note-t-elle.

De son côté, Hervé Nakatala, ingénieur agronome à la Fatière des organisations paysannes du Kwilu, Kwango, Mai-Ndombe (FOPAKKM), une plateforme de plus de 200 structures paysannes est d'abord anxieux face aux méfaits de coronavirus sur l'agriculture. « Cette pandémie a engendré la rupture des chaînes de valeurs. Les routes principales étant quasiment fermées à l'instar des écoles et des lieux de cultes : Kinshasa la capitale étant mis en quarantaine par rapport aux provinces, les paysans ne savent plus amener le peu de produits dans des centres de consommation pourtant c'est leur droit. Cela provoque aussi une pauvreté à outrance de ces paysans qui sont déjà pauvres. Covid-19 a aussi créé un chômage inattendu et d'autres conséquences qui se feront sentir à moyen et long terme », affirme-t-il.

Selon lui, une fois créé, le FSA va constituer une « bouffée d'oxygène » pour les paysans et va contribuer au développement et à l'émergence de l'économie nationale. (...)

Badyon Kawanda Bakiman (Correspondant à Kikwit)

ÉQUATEUR

Le gouverneur Bobo Boloko lance les travaux d'entretien routier des avenues Révolution-Ipeko-Busira à Mbandaka



Le gouverneur de la province de l'Equateur Bobo Boloko, a lancé en début de semaine, à Mbandaka, chef-lieu de la province, les travaux de l'entretien routier des avenues de la Révolution, Ipeko et Busira et le curage du collecteur hôpital à Mbandaka. Ces travaux qui sont exécutés par l'Of-

fice des voiries et drainage (OVD) sont financés à hauteur de 1 700 000 000fc par le gouvernement central à travers le Fonds national d'entretien routier (Foner), a indiqué le gouverneur de l'Equateur.

Prince Wello (Correspondant à Mbandaka)

Nord-Ubangi

Yakoma sous les eaux, les prix des denrées galopent

Le bilan des inondations est lourd dans le territoire de Yakoma au Nord-Ubangi depuis le retour des pluies diluviennes. La cité de Yakoma, située à 190 km de la ville de Gbadolite, chef-lieu de la province, est sous les eaux. La rivière Ubangi est sortie de son lit.

Contacté par Zoom Eco, l'administrateur du territoire de Yakoma, Edmond Lokame Buta, dresse un bilan alarmant : 3 169 maisons d'habitations sont sous les eaux, 709 maisons écroulées, 5 630 personnes touchées, 721 personnes déplacées, six écoles devenues inaccessibles à cause des eaux.

L'administrateur du territoire Lokame note en plus un cas de décès d'un homme de 45 ans et trois cas de fracture après la chute de leurs maisons. Ce bilan de la se-

maine du 20 au 27 juillet risque de s'alourdir après de nouveaux dégâts enregistrés dans la cité d'Abuzi, à 75 km de Yakoma.

Les inondations ont rendu la circulation difficile dans la cité de Yakoma. Le marché de la place tente de résister aux eaux. Quelques commerçants s'y rendent malgré les conditions d'hygiène déplorable. Il s'observe une hausse des prix des denrées alimentaires. Les prix des denrées alimentaires ont presque doublé.

"Le bassin de cossettes de manioc passe de 8 000 à 15 000 CDF, la bouteille d'huile de palme se vend actuelle à 1 200

CDF contre 600 CD il y a deux semaines alors que le taux de change varie ce lundi 3 août entre 2005 et 2010 CDF pour 1 dollar américain", renseigne l'administrateur du territoire.

Face à l'urgence humanitaire, aucune assistance n'est organisée jusqu'à présent ni de la part des autorités provinciales moins encore au niveau du gouvernement central.

"De nombreuses familles sinistrées passent nuit à la belle étoile avec risque de contaminations, surtout en cette période de pandémie due à la covid-19", déplore le chef

de l'exécutif local.

Au-delà des conséquences des inondations, l'économie de la cité de Yakoma prend le coup du mauvais état des routes dans les axes Abuzi-Yakoma et Gbadolite-Yakoma. L'acheminement des marchandises devient difficile.

Le territoire de Yakoma compte 546 517 habitants au dernier recensement administratif. La cité de Yakoma est située à 190 km de la ville de Gbadolite, chef-lieu de la province du Nord-Ubangi.

Patrick BOMBOKA

« Pour que le Congo avance vite... »

Le développement de la RD du Congo est en effet une urgence. Urgence pour l'Afrique et pour le monde. "Pour que le Congo avance vite..." est une réflexion de Maître Jean Claude Katende qui vise à conscientiser l'opinion, tant les décideurs politiques que les citoyens lambdas, à l'auto-prise en charge et à l'exécution des valeurs. Deux solutions sont proposées pour propulser le pays cher au héros Patrice Emery Lumumba : convenir des valeurs communes et nationales ; convenir des priorités nationales.

Je livre cette réflexion qui découle de mon observation de ce qui se passe dans notre pays. C'est possible que je me trompe, mais je pense qu'à un moment donné, il est important de décrire les choses telles qu'elles sont.

Qu'il soit Monsieur Felix TSHISEKEDI, notre Président actuel ou celui qui pourrait lui succéder en 2023 ainsi que nous tous les congolaises et congolais, nous devons savoir que si nous ne nous mettons pas d'accord, de manière honnête et sincère sans calculs politiques, sur certaines choses, notre pays ne pourra pas avancer vite comme nous le souhaitons, alors qu'il a tout ce qu'il faut pour être le moteur de l'Afrique, pourquoi pas du monde.

Pour que le Congo avance vite, il est urgent que nous puissions :

1. convenir de ce que nous considérons comme valeurs communes ou nationales :

Les valeurs ici sont entendues comme quelque chose que tout le monde doit accepter et défendre. C'est une ligne rouge que personne, qu'il soit simple citoyen, prince ou roi, ne peut franchir. Si quelqu'un transgresse ces valeurs, il doit avoir tout le monde contre lui (institutions, parents, amis, collègues, collaborateur...).

A voir ce qui se passe autour de nous, il me semble que nous n'avons pas de valeurs communes ou nationales dont la violation doit entraîner d'abord la désapprobation populaire et ensuite la sanction pénale ou administrative.

Dans notre pays, nous sommes tous habitués à arrondir les angles, à tout expliquer ou justifier, à tout accepter... Pas de place à la rigueur ou à la discipline. Il y a moins de droiture, moins de sincérité/honnêteté. Celui qui est rigoureux, il est considéré comme méchant ou mauvais. Cette manière d'agir nous fragilise et fragilise notre pays.

Il nous faut des valeurs communes ou nationales qui doivent être connues de tous et défendues par tous.

Par exemple : la vie, la famille, l'école, le respect des biens publics et privés, la protection de la femme et la jeune fille, l'accès au pouvoir par les élections, le travail... doivent être considérés comme des valeurs communes ou nationales. Elles doivent être protégées (en pratique) par l'Etat et par tous, elles doivent être enseignées à l'école... et tout acte qui porterait atteinte à ces valeurs doit être condamné par tous et puni par la justice en tout temps.

L'Etat a le devoir de former les citoyens et d'imposer ces valeurs communes ou nationales. Si l'Etat ne s'engage pas sur cette voie, nous n'aurons jamais des valeurs communes ou nationales autour desquelles les citoyens peuvent s'unir ou se reconnaître.

Même si l'administration du Président Félix TSHISEKEDI ne construit pas de grandes infrastructures, s'il pose de bases d'identification, de promotion et de protection de telles valeurs, il aura réalisé la fondation pour la construction d'une grande et puissante nation. L'exemple de la Chine peut nous enseigner.

2. convenir des priorités nationales.

Je n'entends pas par priorités nationales, le programme du Gouvernement. J'entends par priorités nationales, les besoins exprimés par les citoyens eux-mêmes et qui partent des citoyens vers les autorités.

Pour arriver à la détermination de ce type des priorités, il faut donner la parole aux citoyens. Dans notre pays, les leaders politiques et sociaux parlent beaucoup et le pays n'avance pas. Il faut organiser des consultations des citoyens à tous les niveaux pour que les priorités des simples citoyens remontent du niveau local vers le niveau national. Les citoyens d'en bas connaissent mieux leurs besoins et ils ont

aussi des solutions adaptées au contexte local. Un tel processus ne doit pas être politisé comme cela se fait souvent.

Au niveau national, on peut alors regarder ce que le Congo profond a dit et faire de ses besoins des priorités nationales autour desquelles on peut mobiliser la nation.

Quand les citoyens ont participé à la définition des priorités d'un pays, il est facile de les mobiliser pour la mise en œuvre des solutions.

Ces priorités nationales constitueront la source d'inspiration des programmes des partis politiques lors des compétitions électorales.

Un tel schéma paraît lourd, mais c'est le prix à payer pour que le pays soit mobilisé autour des questions d'intérêt pour tous.

Tel que le pays est gouverné, je doute fort que nous puissions atteindre les résultats que beaucoup ne mentionnent que dans les discours politiques.

Sans passer par un tel schéma, ce pays va continuer à tour en rond. Notre avenir est entre nos propres mains. Il n'est pas entre les mains du FMI ni de la Banque Mondiale.

Je ne suis contre personne ou contre une institution, je pense seulement à ce qui est meilleur pour mon pays.

Kinshasa, le 03 Aout 2020

Me Jean Claude KATENDE
(WhatsApp : +243811729908)
Le Gardien du Temple

Udps : Une dose d'éducation pour les combattants !



Ils se croient tout permis. Les combattants de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) ont démoli, lundi 03 août les bureaux du Tribunal de Paix et de la Police des Mines à Kasumbalesa dans la province du Haut-Katanga. En effet, les militants du parti présidentiel ont manifesté pour fustiger l'assassinat d'un combattant de l'UDPS par les hommes porteurs d'armes, non identifiés. Pris de colère, ses proches ont vandalisé plusieurs édifices publics dont le tribunal de paix et les sous commissariats de la police. D'après le maire de Kasumbalesa, André Kapampa, les manifestants ont emporté les armes après en avoir brûlé quelques-unes.

D'après plusieurs sources sur place à Kasumbalesa, dans la nuit de dimanche à lundi aux environs de trois heures du matin, les bandits armés se sont introduits dans deux maisons au quartier Musumali. Dans l'une, ils ont tiré sur un homme en pleine poitrine et qui a succombé après et dans l'autre, ils y ont blessé un autre au bras. Après ces forfaits, ils se sont volatilisés dans la nature.

Le maire de Kasumbalesa renseigne que le matin, les proches de ces deux victimes ainsi que d'autres personnes ont violemment manifesté et ont vandalisé plusieurs bureaux de la police, emportant des armes.

« Plusieurs sous-ciat, plusieurs autres bureaux d'escadron de la police et les maisons d'à peu près cinq policiers ont été vandalisées. Les tenues quelques armes et munitions ont été récupérées. Et parmi des armes, dix armes ont été retrouvées brûlées. Les émeutiers ont brûlé la caisse des munitions et plusieurs autres armes sont en train de se retrouver entre les mains de personnes non identifiées », explique André Kapampa. Cette situation a provoqué la paralysie des plusieurs activités.

Selon la société civile locale, des bandits armés se sont une fois de plus illustrés en visitant cette nuit quelques maisons dans le quartier Sodimico. Là aussi, ils ont tiré sur deux personnes dont l'une a rendu l'âme ce matin aux environs de 7h00', l'autre est dans un état jugé critique rapporte. Cette information a été confirmée par le maire de Kasumbalesa.

Depuis quelques temps, certains militants UDPS font la loi à Kasumbalesa en percevant des taxes auprès de la population, défiant ainsi l'autorité provinciale. Pour quelques acteurs de la société civile locale, ce comportement est susceptible de créer la tension avec les membres des autres formations politiques. Situation enregistrée presque partout, même dans la capitale où l'identité du combattant se confond avec la violence, une violence aveugle distribuée gratuitement sur la chaussée, dans les marchés, les débits de boissons, etc.

Selon des sources crédibles, la hiérarchie du parti est consciente des égarements des combattants, mais l'on se demande les raisons de l'attentisme avant de passer à des actions coercitives contre ces délinquants. Attendrait-on le pourrissement de la situation pour agir, alors que le temps se prête à prévenir une inflation incontrôlable aux conséquences imprévisibles.

LR

Recherche universitaire

Cap sur l'identification des poissons à l'Université de Lubumbashi

Université de Lubumbashi
Faculté des Sciences Agronomiques
Unité de recherche en Biodiversité et Exploitation durable des Zones Humides (BEZHU)

Nouvelles espèces des poissons décrites par les chercheurs de BEZHU-UNILU entre 2018 et 2020

Especies des poissons redécrites par les chercheurs de BEZHU-UNILU entre 2018 et 2020

Nos projets

- Plus de 50 nouvelles espèces en cours de description
- Construction d'un local pour la conservation des collections sèches et mortes.
- Formation de chercheurs en ichthyologie

Nos partenaires

Cour constitutionnelle**Cacophonie à la nomination des juges !**

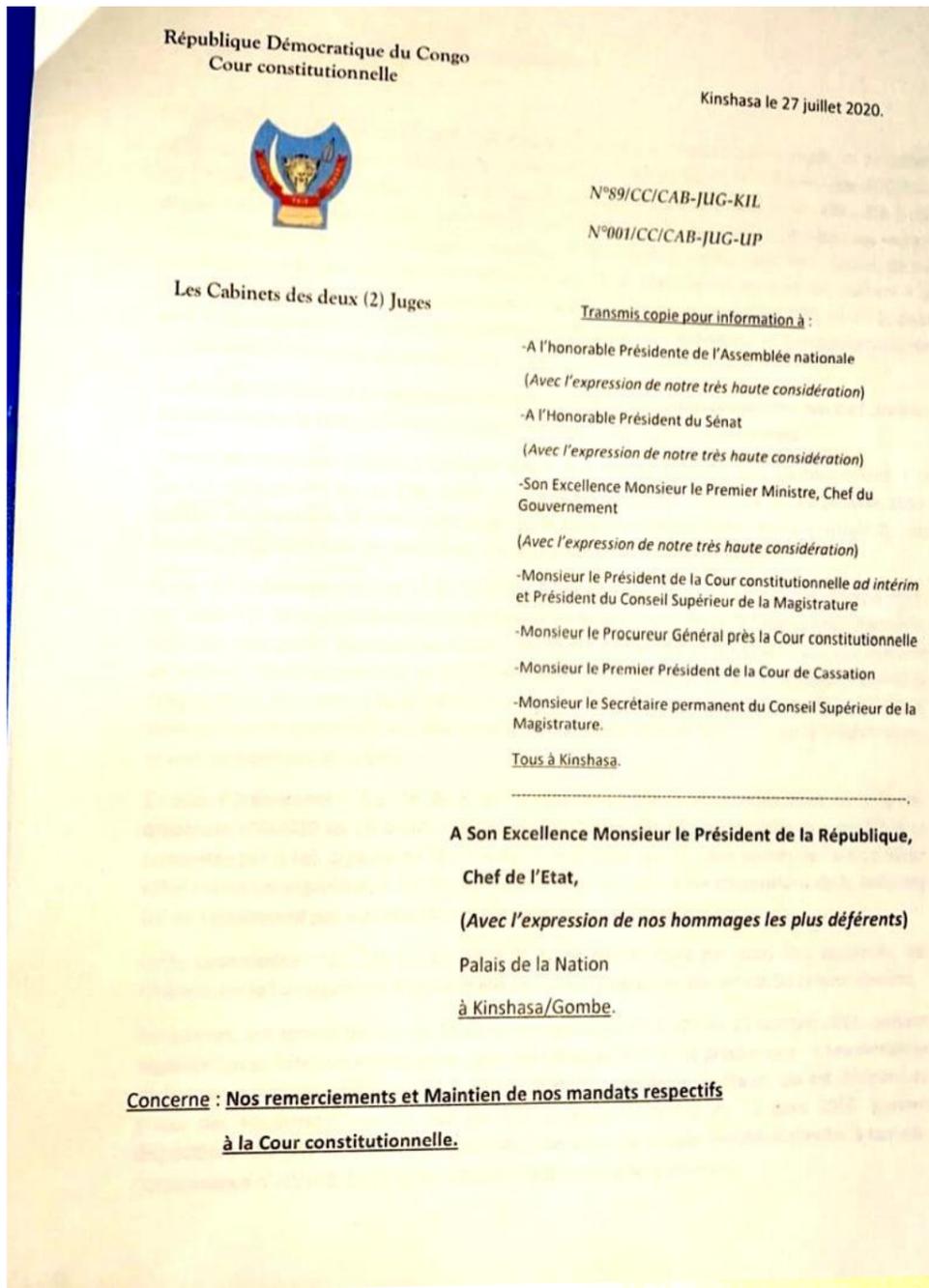
Jean Umbulu et Noël Kilomba, récemment nommés à la Cour de cassation ont renoncé à leur promotion. Ils se considèrent encore à la Cour constitutionnelle où leur mandat de 9 ans, selon la Constitution, court jusque-là. Ils ont, ce faisant, refusé de prêter serment pour prendre possession de leurs nouvelles fonctions. Comme il est de mode pour le moment, ils ont simplement écrit au Chef de l'Etat en puisant les arguments dans la Constitution, avec ampliation aux réseaux sociaux !

Mais, selon une source de la présidence de la République, ces juges étaient exclus de la prestation de serment devant le chef de l'Etat par le

Conseil supérieur de la magistrature. Et pour cause ? Pas de recours collectif. La requête doit être individuel, chacun indiquant les motifs qui lui sont personnels. .

Logiquement, ils risquent de rester sans poste. Ce qui expliquerait cette correspondance épistolaire aux relents d'un combat d'arrière-garde, tentant de donner un cours rapide sur les dispositions constitutionnelles au chef de l'Etat.

Ci-dessous, l'intégralité de la lettre.



et non les membres de la Cour.

En plus, l'Ordonnance n°20/108, du 17 juillet 2020, s'est référée aux articles 10 et 11 de la Loi-organique n°06/020 du 10 octobre 2006, portant Statut des Magistrats telle que modifiée et complétée par la Loi-organique n°15/014 du 1^{er} août 2015, alors qu'aux termes de l'article 90 de cette même Loi-organique, il est dit expressément ce qui suit : « **les dispositions de la présente Loi ne s'appliquent pas aux membres de la Cour constitutionnelle** ».

Cette Ordonnance n°20/108, du 17 juillet 2020, ne devrait donc pas nous être appliquée, en l'espèce, car la Loi-organique à laquelle elle se réfère l'interdit en son article 90 ci-haut énoncé.

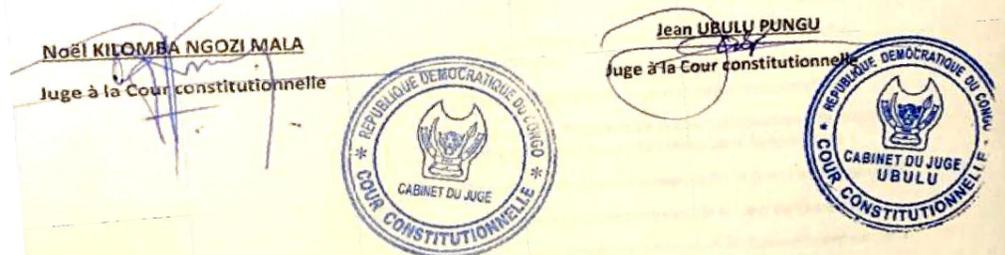
Par ailleurs, aux termes de l'article 11 de la Loi-organique n°13/026 du 15 octobre 2013, portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle, il est précisé que : « **Les membres de la Cour constitutionnelle sont régis par un Statut particulier** ». Ce Statut, qui est différent du Statut des Magistrats, est, lui, fixé par l'Ordonnance n°16/070 du 22 août 2016, portant dispositions relatives au Statut particulier des membres de la Cour constitutionnelle, à laquelle l'Ordonnance n°20/108 du 17 juillet 2020 ne s'est aucunement référée.

Enfin, la Constitution de la République Démocratique du Congo, en son article 158, alinéa 4, a effectivement prévu le renouvellement des membres de la Cour constitutionnelle par un tiers, par groupe, tous les 3 ans. En l'espèce, ce renouvellement est prévu en avril 2021, et, ne pourrait nous concerner nous deux (2), en même temps, étant donné que nous sommes tous les deux Juges issus du même groupe.

C'est pourquoi, en conformité à la Constitution, spécialement en son article 158, alinéa 3, nous nous trouvons dans l'obligation de rester à la Cour constitutionnelle pour y achever nos Mandats constitutionnels.

Après ces mandats constitutionnels, nous demeurerons totalement et entièrement à la disposition de la République.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de nos hommages les plus déférents ainsi que nos sentiments patriotiques avec notre profond respect.



Excellence Monsieur le Président de la République,

C'est par la voix des ondes et sans consultation préalable, que nous avons appris, le 17 juillet 2020, nos nominations en qualité de Présidents à la Cour de cassation, par Ordonnance n°20/108 du 17 juillet 2020, lesquelles ont été suivies de nos remplacements immédiats, alors que c'est depuis juillet 2014 pour le Juge KILOMBA, et avril 2018 pour le Juge UBULU, que par nos lettres respectives dont copies Vous étiez réservées en leurs temps, nous avons levé l'option de ne plus travailler à la Cour Suprême de Justice, jusqu'à l'expiration de nos mandats de neuf ans à la Cour constitutionnelle, et ce, conformément à la Constitution, en son article 158, alinéa 3, ainsi qu'à la Loi-organique n°13/026 du 15 octobre 2013, portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle, en ses articles 6 et 34.

Au nom de nos familles biologiques et les nôtres propres nous vous présentons nos très sincères remerciements du fait que Votre Excellence a pensé à nos modestes personnes.

Permettez-nous, néanmoins, d'informer Votre Très Haute Autorité que conformément à la Constitution, en son article 158, alinéa 3, et à la Loi-organique n°13/026 du 15 octobre 2013, portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle, en son article 6, nos Mandats respectifs sont de neuf (9) ans pour chacun, et sont encore en cours.

Quant à l'Ordonnance n°20/108, du 17 juillet 2020, nous notifiée, elle ne fait pas allusion, dans ses visas, à la Loi-organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle, mais elle s'est plutôt basée sur les articles 69, 79, 82, 152 et 153 de la Constitution, qui mettent en exergue Votre pouvoir sur les juridictions de l'Ordre judiciaire et le Conseil Supérieur de la Magistrature, alors que la Cour constitutionnelle ne fait pas partie de cet Ordre de juridictions, dont seul son Président est en même temps Président du Conseil Supérieur de la Magistrature,

Dialogue social dit des « vérités » au Nord-Kivu**La question du retour de 80.000 réfugiés Tutsis congolais réfugiés à travers le monde**

Un dialogue social dit des « vérités » a été initié par le Gouverneur de la province du Nord-Kivu, dans le cadre des échanges avec toutes les communautés tribalo-ethniques de cette province aux fins d'amener toutes les communautés à identifier les causes des conflits de la province, afin que ces dernières puissent réfléchir ensemble sur les pistes de solution durable pour juguler les multiples conflits inter-communautaires qui y sévissent.

C'est par cette occasion, que le président de la Communauté Tutsi, présent dans ces assises, a révélé que plus de 80.000 réfugiés Tutsis congolais sont éparpillés dans les pays voisins et dans le monde, et dépourvus d'assistance humanitaire où ils sont cantonnés. Cela maintenant 25 ans.

« Nos sœurs et frères Tutsis congolais ont été obligés d'abandonner leurs villages à cause des Rwandais qui les traquaient. Il est maintenant 25 ans, qu'ils sont en train de mourir de faim dans les milieux où ils se trouvent, sans aucune assistance et à la longue ils sont en train de devenir des apatrides car ils ne trouvent pas des moyens de revenir dans leur pays, la RDC. Ils sont plus de 80.000 et nous appelons les pouvoirs publics à s'y pencher car retourner dans son pays est un droit. », a déclaré le président de la Communauté Tutsi, l'ex-sénateur David Karhambi.

Sur ce, le Gouverneur de la province du Nord-Kivu, Carly Nzanu Kasivita, a affirmé que le Gouvernement Congolais envisage de travailler avec les partenaires internationaux et les agences de Nations Unies en vue de trouver une solution à cette question pour qu'elle ne puisse pas constituer une source de l'insécurité.

Celui-ci a également douté des relations diplomatiques avec le Rwanda si cette question n'est pas résolue. « Nous avons le problème de la gestion des réfugiés à la suite de la guerre de 1994 au Rwanda. Il faut que la RDC travaille sérieusement avec les partenaires internationaux, dont le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés pour que cette question ne puisse pas aussi être une cause de rupture de relations au niveau de la province, surtout de la déstabilisation. », a indiqué le numéro un de la province du Nord-Kivu. (...)

Eliezaire Ushindi Mwendapeke

Covid-19

Que se passe-t-il en Belgique ?

Le pays est en proie à une recrudescence des contaminations dans les quartiers « densément peuplés ». Le gouvernement prend des mesures drastiques et s'inquiète des conséquences.

La Belgique va-t-elle être le premier pays à affronter une « deuxième vague » d'infections au coronavirus ? Si jusqu'à présent, le phénomène n'a pas été observé dans les pays européens, il semble bien que la situation sanitaire se raidisse chez nos voisins d'outre-Quévrain.

- Une augmentation rapide des infections au coronavirus, principalement dans les quartiers pauvres

Ce mardi 4 août à l'occasion de la mise à jour des données de son tableau de bord, l'Institut de santé publique Sciensano a indiqué que le nombre moyen d'infections au coronavirus est passé à 517,1 par jour entre le 25 et le 31 juillet. Une augmentation de 60 % par rapport à la semaine précédente. Encore plus tôt en juillet, entre le 17 et le 23, le nombre moyen de nouveau cas était de 278,9 par jour et représentait déjà une hausse de 71 % par rapport à la semaine précédente. Le quotidien *Le Soir*, tempère toutefois ces données en ajoutant que sur la semaine dernière, le nombre de tests réalisés a augmenté de 52%, ce qui diminue d'autant la croissance réelle des infections.

Toutefois, de manière concrète, le nombre d'admissions à l'hôpital atteint désormais 25 par jour, un chiffre en progression de 31 % par rapport à la semaine précédente.

Les autorités belges sont préoccupées par une multiplication des foyers de contagion dans le pays, principalement dans les quartiers pauvres. « *Le virus circule intensivement sur notre territoire. Les chiffres continuent à monter* », a souligné lundi Frédérique Jacobs, une porte-parole du centre de crise, citée par *La Libre Belgique*. « *Le nombre de personnes admises aux soins intensifs a doublé depuis le début du mois de juillet. Cette augmentation est constatée dans tout le pays, et pas seulement à Anvers. Nous constatons des augmentations à plusieurs endroits, dans presque toutes les provinces, principalement dans les quartiers densément peuplés, à faible statut économique* », ajoutait la responsable.

- Le gouvernement tente de juguler les contaminations avec des mesures drastiques

Mesure principale la plus forte prise par le gouvernement, la « bulle de contact », c'est-à-dire le cercle de personnes avec lesquelles il n'est pas nécessaire d'observer une distanciation, a été ramenée de quinze à cinq personnes par foyer.

La première ministre belge Sophie Wilmès avait annoncé dès

le 23 juillet un renforcement des mesures, en rendant notamment obligatoire le port du masque dans « *tout endroit à forte fréquentation* », comme les marchés, brocantes, rues commerçantes et tous les bâtiments publics. Le port du masque était déjà obligatoire depuis le 11 juillet dans les magasins, les cinémas, les lieux de culte, les musées et bibliothèques.

- Les déplacements internationaux strictement réglementés

Pour éviter d'importer le virus et de créer de nouveaux foyers d'infection, la Belgique a également revu sa politique de déplacement à l'étranger. Le gouvernement a interdit samedi les « *voyages non essentiels* » vers les régions espagnoles de Navarre, Aragon, Barcelone et Lérida en Catalogne, la région lémanique en Suisse (Vaud, Valais, Genève) et le département français de la Mayenne, en raison de leur situation épidémiologique. Le ministère belge des Affaires étrangères a aussi inclus sur cette liste « *rouge* » les régions bulgares de Severoiztochen et Yugozapaden, plusieurs zones de Roumanie (centre, sud-est, Sud-Munténie et Sud-ouest Olténie), ainsi que la ville de Leicester (Royaume-Uni). Quarantaine et dépistage sont obligatoires pour les voyageurs en provenance de ces zones qui reviennent en Belgique.

Le Figaro et AFP

Libye

Alger veut mettre l'ONU devant ses responsabilités

L'Algérie s'inquiète des ingérences en Libye et veut proposer, avec la Tunisie, une nouvelle initiative de sortie de crise sous égide onusienne. Par Adlène Meddi, à Alger

Le GNA est soutenu militairement par la Turquie, mais le maréchal Haftar est appuyé par l'Égypte voisine, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite et la Russie.

Le GNA est soutenu militairement par la Turquie, mais le maréchal Haftar est appuyé par l'Égypte voisine, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite et la Russie. L'Algérie a entamé des contacts intensifs avec la Russie, la France, la Tunisie et les Nations unies dans le cadre d'une nouvelle initiative pour le règlement de la crise en Libye, a révélé le quotidien arabophone El Khabar. Cette initiative s'articule sur deux axes principaux.

D'abord la neutralisation de la situation militaire sur le terrain pour une durée maximale afin de permettre un retour à la table des négociations, consacrant ainsi le refus d'une solution strictement militaire. L'objectif ces prochains mois pour Alger est d'éviter que l'une des parties engagées dans ce conflit cumule de nouvelles avancées sur le terrain militaire, enrayant ainsi le cycle des provocations.

Deuxièmement, permettre à l'ONU d'imposer l'interdiction de l'entrée en Libye d'armes et de combattants de l'étranger. L'embargo en vigueur n'étant pas respecté, l'idée est d'octroyer aux

Nations unies une plus grande capacité de contrainte et développer ainsi un nouveau mécanisme onusien de règlement de la crise.

Un rôle plus proactif de l'ONU, selon Alger, décollerait, d'après El Khabar, du fait que le début de la crise remonte à une décision... onusienne : en mars



2011, la résolution du Conseil de sécurité 1970 a mis en place un embargo sur les armes à destination de la Libye et bloqué l'aviation libyenne accusée de cibler les manifestants contre le régime de Kadhafi.

Cette résolution a été suivie par celle portant le code 1973 instaurant une zone d'exclusion aérienne et permettant de « prendre toutes les mesures jugées nécessaires pour protéger les populations civiles ».

« *La responsabilité de l'ONU et, plus précisément, du Conseil de sécurité, est engagée, même partiellement, dans la guerre en cours en Libye* », explique le quotidien en détaillant l'argumentaire de l'Algérie. Pour faire connaître cette initiative, qui pourrait être conjointement portée par Alger et Tunis, l'Algérie a commencé à multiplier contacts discrets et rencontres publiques. lepoint.fr

NIGERIA

Lagos paralysée par des travaux sur le deuxième plus grand pont d'Afrique

Les embouteillages monstres de Lagos, capitale économique du Nigeria, n'ont rien de nouveau. Mais avec la fermeture partielle du pont principal de la ville, y circuler est devenu un véritable enfer pour ses 20 millions d'habitants. Matin et soir, aux heures de pointe, l'entrée de Third Mainland Bridge se transforme en un gigantesque goulot d'étranglement pour les voitures.

Cyril Oyenua est exténué. Il soulève la petite serviette de bain coincée dans sa portière pour protéger son visage du soleil. « *Hier j'ai passé cinq heures dans les bouchons. C'est trop de fatigue. Mais je n'ai pas le choix, il faut bien que je travaille* », lâche-t-il, désabusé.

Le Third Mainland, deuxième plus grand pont d'Afrique, s'étend sur près de 12 km au-dessus de la lagune de Lagos et a été bâti en 1990 pour relier le continent, où vit la majorité de la population, et les « îles », cœur économique de la mégapole. A l'époque, Lagos ne comptait que 6 millions d'habitants. Désormais, des dizaines de milliers de véhicules empruntent chaque jour le pont.

De nombreuses rumeurs sur sa sécurité et le manque de maintenance ont souvent effrayé les Lagosiens mais avaient toujours été niées par les autorités. Cette année, alors que le trafic est un peu ralenti par la crise liée au



coronavirus, le gouvernement a annoncé des travaux de six mois et la fermeture partielle du pont – en alternant l'une et l'autre voie selon les heures de pointe – pour prévenir son « *effondrement complet* ».*

Un projet de tramway au point mort

« *S'il y avait une autre solution, nous l'aurions prise* », a déclaré fin juillet le ministre des infrastructures et ancien gouverneur de l'Etat de Lagos, Babatunde Fashola. Il a demandé la « *coopération* » des usagers, mais tous dénoncent le manque d'alternatives ou de transports en commun efficaces. Les deux autres ponts reliant les « îles » au conti-

nent sont insuffisants pour absorber le flot de travailleurs qui font ce trajet au quotidien, d'autant qu'un de ces deux ouvrages est également partiellement fermé pour rénovation.

D'ambitieux projets d'aménagement urbain ont été lancés ces dernières années à Lagos, sans jamais voir le jour : après des années de retard, le chantier d'un tramway urbain censé désengorger les routes de la ville est au point mort. Quant au transport fluvial, qui demeure l'alternative à tout-roulier la plus prometteuse, son développement est compliqué par le manque d'infrastructures et des normes de sécurité balbutiantes à bord des navettes maritimes

Le Monde avec AFP

Affaire TikTok : Donald Trump veut «un pourcentage» en cas de vente à Microsoft

Le président américain a annoncé donner 45 jours à l'application chinoise TikTok pour vendre ses activités aux États-Unis, sous peine de les interdire le 15 septembre. La veille, Microsoft a officiellement fait part de son intérêt pour cette opération. Donald Trump a souligné que les États-Unis devraient recevoir un pourcentage conséquent dans le cas d'une vente.

Le bras de fer entre Washington et Pékin autour de TikTok semble se tempérer. Le président américain, Donald Trump, a confirmé lundi 3 août avoir donné quarante-cinq jours à l'application chinoise TikTok, propriété du Chinois ByteDance, pour vendre ses activités aux États-Unis, sous peine de les interdire.

« *Il fermera le 15 septembre à moins que Microsoft ou une autre entreprise soit en mesure de l'acheter et de trouver un accord* », a-t-il ajouté.

Le président américain a dit ne pas s'opposer à ce que Microsoft rachète ces activités. La veille, le groupe fondé par Bill Gates a officiellement fait part de son intérêt pour cette opération.

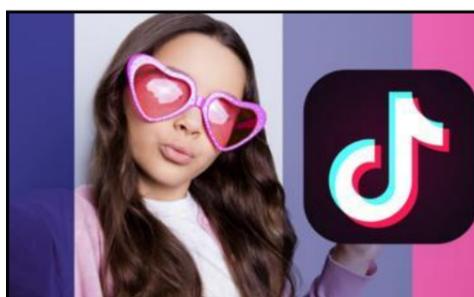
« *Les États-Unis devront recevoir un pourcentage conséquent du prix* », a insisté Donald Trump, parce que « nous rendons ce succès possible ». « *C'est comme pour un propriétaire et un locataire : c'est le bail qui donne la valeur. Nous sommes le bail, en quelque sorte* », a-t-il développé.

Le principe d'une compensation financière pour le Trésor lors d'une acquisition est inhabituel, et généralement réservé aux crises. Récemment, les grandes compagnies aériennes américaines ont accepté d'accorder des contreparties au contribuable en échange des aides de l'État pour faire face à la pandémie de coronavirus.

Des négociations en cours

Dans un contexte de tensions politiques et commerciales avec la Chine, Washington accuse depuis des mois l'interface d'être utilisée par le renseignement chinois à des fins de surveillance. TikTok a toujours fermement nié tout partage de données avec le pouvoir chinois.

FRANCE 24



Tourisme

La RDC est un réservoir formidable de faune et flore avec ses neufs parcs touristiques naturels

Immense réservoir de diversité, la RDC est un pays magnifique qui regorge d'énormes aubaines naturelles qu'on ne peut soupçonner. Elle est dotée d'un riche écosystème avec une variété de paysage, notamment, savanes, forêts, montagnes, mangroves, rivières et fleuves.

D'une beauté exceptionnelle, la faune du Congo-Kinshasa est unique. Elle contient de nombreuses espèces emblématiques : l'okapi, le bonobo, le gorille de montagne, le gorille de plaine, le paon congolais et même le rhinocéros blanc.

Vu de cette optique, la RDC est un réservoir formidable de faune et flore, avec ses neuf parcs

sa beauté et richesse incroyables qui lui donne une vocation écotouristique énorme avec ces 9 neufs parcs naturels.

Parc marin des Mangroves

En réalité, les mangroves sont classées comme une réserve ; mais elles portent le nom de parc. Situé à l'embouchure du fleuve Congo en territoire de Muanda, dans la province du Kongo-Central, le parc marin des Mangroves a été créé en 1992, non seulement pour contribuer à la promotion du tourisme dans la région mais aussi pour protéger l'environnement de la côte de l'Océan atlantique, en plus de protéger les ressources

gogne, le canard siffleur...) et des mammifères comme le singe, le buffle et autres.

On y pratique plusieurs activités ludiques, entre autres, des randonnées fluviales et océaniques, la pêche sportive, des visites des plages de Tonde et de Kumbi, de la pointe de Banana ainsi que la découverte de l'embouchure du fleuve Congo.

Parc national de Salonga

Situé dans la cuvette centrale entre le sud de la province de la Tshuapa et le nord des provinces de Mai-Ndombe, Sankuru et Kasai, le parc de Salonga a une superficie de 3,6 millions d'ha et couvre essentiellement de forêts primaires de basse altitude ; il est traversé par plusieurs rivières dont une porte son nom.

Classé comme site du patrimoine mondial de l'Unesco, le parc de la Salonga créé en 1970 est la plus grande réserve naturelle de forêts tropicales de la planète. Il est le sanctuaire des bonobos (*Pan paniscus*), un animal mythique et exceptionnel qui ne vit que dans cet environnement spécifique qu'on retrouve au nord et au centre de la RDC.

Le parc de la Salonga possède une biodiversité formidable qui n'est jusqu'à ce jour, pas totalement cataloguée sous le tropique.

Parc national de la Maïko

Situé dans la forêt de l'Ituri et les provinces du Nord-Kivu et



© Parc Marin des Mangroves

du Maniema, le parc de la Maïko créé en 1970 s'étend sur près de 10.830 km² entre les rivières Lubero et Maïko. Il abrite trois espèces endémiques du pays : l'okapi, les gorilles de

panzés à face claire et des buffles.

Son accès est difficile à cause de son relief vallonné avec un bloc forêt ombrophile, montagneuse de 1.200 mètres d'alti-



nationaux et ses 63 réserves et domaines naturels dont quatre sont inscrits à la liste des sites en péril du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit des Parcs des Virunga, de Kahuzi-Biega, de la Salonga et de Garamba. Mais aussi la réserve de faune à okapi d'Epulu au nord-est du pays.

En clair, la RDC est un pays unique en bien des aspects, avec

biologiques qui caractérisent ces zones humides.

D'une superficie de 76.000 ha dont 20% situés dans l'océan, le parc des Mangroves abrite une grande forêt de palétuviers, ces arbres qui poussent dans son eau douce et salée où l'on trouve des espèces aquatiques variées (le lamantin d'Afrique, l'hippopotame, les oiseaux d'eau, le héron, la ci-



plaine et le paon congolais que l'on ne trouve que dans ce coin du pays, en plus d'une race d'éléphants de forêt, des chim-

tude moyenne. Ce qui fait que sa pluviométrie soit la plus élevée du pays.

Arnaud Kabeya

Au chevet de l'Ituri: s'attaquer aux causes plutôt que privilégier la solution militaire

d'opérations vers le nord.

D'autres sont venus d'Ouganda, où des membres d'anciens mouvements rebelles ont profité des tensions en Ituri pour se mêler au conflit, motivés soit par des intérêts individuels, soit par l'espoir d'avancer leurs revendications, essentiellement la permission des autorités de rentrer en RDC. Tel est le cas de certains membres de l'ex-Mouvement du 23 mars (M23), exilés en Ouganda depuis leur défaite de 2013.

Enfin, le conflit comporte également une dimension régionale. Les violences exacerbent en effet les tensions entre le Rwanda et l'Ouganda, deux pays qui ont joué un rôle important lors de la guerre de l'Ituri et qui s'accusent désormais l'un et

l'autre de déstabiliser l'est de la RDC et de se déstabiliser mutuellement à travers le soutien à des groupes armés.

S'atteler à la question foncière

Les initiatives des autorités nationales et provinciales n'ont pour l'heure pas été couronnées de succès. Pour briser durablement le cycle infernal des violences, le gouvernement devrait en priorité dialoguer avec les milices ayant déjà exprimé une volonté de se rendre en vue de leur désarmement.

Les jeunes désarmés ne devraient cependant pas être intégrés dans l'armée gouvernementale, comme par le passé. Kinshasa devrait plutôt mettre en place, en amont, des

structures d'encadrement et de formation visant à leur offrir des alternatives économiques durables en vue de leur réintégration dans la vie civile. Afin d'éviter un sentiment d'injustice et d'impunité au sein des communautés affectées, les miliciens ayant commis des crimes graves ne devraient pas être éligibles à ce processus et devraient répondre de leurs actes devant la justice.

Les autorités provinciales et nationales devraient par ailleurs encourager un dialogue entre toutes les communautés ethniques de l'Ituri, en tête desquelles les Hemas et les Lendus, afin de discuter des dynamiques locales – telle que la question foncière – qui engendrent depuis longtemps des violences. L'extrême pauvreté et le manque de pers-

pective étant l'une des causes de l'enrôlement des jeunes dans les milices ethniques en Ituri, Kinshasa devrait également mettre en place un fonds spécial pour la région et mobiliser autant que possible ses partenaires bilatéraux traditionnels, ainsi que la Banque mondiale, pour l'alimenter.

Enfin, le président Tshisekedi devrait placer les ramifications régionales du conflit en Ituri sur son agenda diplomatique, en particulier via le forum quadripartite réunissant l'Angola, l'Ouganda, la RDC et le Rwanda, créé en vue d'atténuer les tensions entre l'Ouganda et le Rwanda. Kampala et Kigali pourraient y discuter de leurs accusations réciproques de soutien aux groupes armés dans l'est de la RDC et s'engager à y mettre un

terme.

La solution militaire, privilégiée par le gouvernement depuis le début de la crise, ne pourra aboutir, dans le meilleur des cas, qu'à des victoires temporaires et localisées. Seul un dialogue inclusif abordant les causes profondes et anciennes de ces violences – qui n'ont jamais été résolues – peut apporter une solution durable. Et ainsi briser un cycle de violences dont les populations de l'Ituri n'ont que trop souffert et dont les métastases contribuent à alimenter, depuis des décennies, l'instabilité de la région des Grands Lacs.

Libre opinion par Onesphore Sematumba, analyste d'International Crisis Group pour la région des Grands Lacs

TP Mazembe : Deo Kanda conseille Muleka de partir... en paix

Champion de Tanzanie et récent vainqueur de l'Azam Confédération Cup, l'attaquant de Simba SC, Deo Kanda (30 ans) s'est exprimé sur l'avenir de Jackson Muleka. Dans un entretien avec *« Leopardactu »*, le joueur prêté par Mazembe à Simba estime qu'il est temps pour Muleka de voir ailleurs.

« C'est le moment ou

jamais [pour Muleka] de partir pour l'Europe avec tout son talent et l'âge qu'il a. Qu'il parte par la grande porte sans commettre les mêmes erreurs que nous que les agents nous ont roulés. » déclare l'ancien du Raja Casablanca.

Pour lui, Jackson Muleka doit se confier à Moïse Katumbi, qui d'après ses dires

veut le bonheur de ses pou-lains. « *Que Jackson Muleka voit le président Moïse. C'est un père qui aime toujours l'honneur et le bonheur de ses enfants que nous sommes. Il a un don divin. Il a presque tout comme qualités et intelligence d'un bon joueur. »* Le principal intéressé l'entendra-t-il de cette oreille ?

Éric Kabwe signe pour 3 saisons chez V.Club

C'est fait. L'AS V. club s'est mis d'accord avec Lubumbashi sport pour un éventuel transfert de l'attaquant prolifique, Éric Kabwe.

Les moscovites de Kinshasa viennent de recruter le jeune prometteur Éric Kabwe, désormais ancien sociétaire

du FC Lubumbashi sport.

Enrôlé pour 3 saisons, Éric Kabwe confirme personnellement cette information.

« *J'ai signé pour l'AS V Club, ce n'est plus un secret. Je vais jouer dans VClub à partir de la saison prochaine qui va bientôt commencer* », a-t-il déclaré lors

de sa présentation sous les couleurs vert et noir dimanche 02 août.

Cependant, le montant de transfert n'a pas été révélé devant la presse. Toutefois, Éric Kabwe était déjà au terme de son contrat avec les Kamikazes de Lubumbashi.

Cedrick Sadiki

Angleterre : Kebano et Fulham en Premier League !

L'international Congolais, Neeskens Kebano et Fulham joueront la saison prochaine en Premier League Anglaise. Les noirs et blancs ont obtenu leur promotion ce mardi 04 août 2020 au terme de la finale des barragistes de la Championship face à Brentford, remportée par la marque de 2 buts à 1.

La victoire fut longue à se dessiner pour les coéquipiers du milieu offensif Congolais. Fulham a attendu la prolongation pour négocier sa victoire. Porté par Bryan, auteur d'un doublé à la 105ème et à la 117ème, Fulham s'offre la promotion en première

division du championnat anglais de football.

In-certain quelques jours plus tôt, le Congolais Neeskens Kebano a été titulaire au coup d'envoi de la rencontre. En pleine confiance en cette fin de saison, l'ancien joueur du Paris Saint Germain a joué pendant 81 minutes avant



de céder sa place. Longtemps au banc, le milieu offensif Congolais a illuminé la fin de saison de Fulham en Championship.

Footrdc.com

MANIEMA-UNION : Jackson Lunanga réclamé par les fanatiques

Ancien de l'Oc Muungano de Bukavu et de l'AS Maniema-union de Kindu, le portier Jackson Lunanga ne va plus évoluer au sein de l'AS Vita club.

D'après la direction de communication du club Kinois, ce jeune gardien international congolais vient d'être libéré et pourra évoluer ailleurs.

Longtemps cloué sur le banc des réserves grâce à l'incontestable Nelson Lukongo, J. Lunanga n'a pas du tout convaincu les dirigeants de l'équipe kinoise pourtant promis à un grand avenir.

Contents de cette nouvelle, nombreux fanatiques de l'AS Maniema-union ont émis le vœu de revoir Lunanga signé son re-

tour dans l'effectif du club Vert et Noir.

« *Nous remercions beaucoup l'AS V. Club d'avoir écarté Jackson, vraiment c'est ce qu'on souhaitait depuis plusieurs*

mois. Sur-ce, nous exigeons son retour immédiat. Il était parti alors qu'on avait encore besoin de lui, heureusement Dieu a compris nos pleures. Lui c'est vraiment tout ce qui nous restait pour bien démarrer la saison prochaine. Que les dirigeants nous ramène Jackson et



qu'on ne le libère plus jamais pour ne pas éteindre sa carrière inutilement. Il ne faut pas oublier que c'est un jeune qui a de l'avenir » Pour rappel, le contrat de Lunanga chez les Kambelembele court jusqu'en 2023.

C.S

Ronaldo voudrait jouer avec Neymar et Mbappé au PSG

Cristiano Ronaldo ne se plait pas vraiment à la Juventus et se verrait bien rejoindre les rangs du PSG, dans les prochaines semaines.

Selon les renseignements publiés par France Football, l'attaquant ne ferme pas la porte à l'idée de quitter Turin, ce mercato. Le club italien ne serait pas à la hauteur de ses attentes. Il considérerait que son équipe n'est pas à la hauteur et regretterait notamment ne pas être parvenu à glaner un nouveau Ballon d'Or, sous le maillot bianconero.

L'hebdomadaire précise que CR7 se verrait bien rejoindre les rangs du PSG, lequel lui permet-

trait de revenir sur le devant de la scène. Le journal rapporte une discussion datant d'octobre 2019, durant laquelle il « rêva à voix haute d'un Parc des Princes rempli de ses compatriotes, très nombreux en Île-de-France » et d'« une association avec Neymar, dont il est proche, ou Mbappé, qu'il adore ». L'opération paraît toutefois compliquée à conclure, alors que le coronavirus a affaibli les finances des clubs. Et le Portugais devrait bien rester à la Juve, cet été.

Cette saison, Ronaldo a marqué 31 buts en 33 apparitions sous la tunique de la Juve. Son contrat court jusqu'en juin 2022.

Topmercato

FIFA: un arbitre congolais présélectionné pour la coupe du monde 2022



2022 sont connus. Parmi eux, un nom du paysage sportif congolais, Jean-Jacques Ndala. Le sifflet de la Linafoot se trouve parmi les six noms qu'a retenus la FIFA sur l'ensemble du continent.

Jean-Jacques Ndala surnommé « l'international » est en compagnie d'Oumar Mohamed (Égypte), Moustapha Ghorbal (Algérie), Rédouane Jiyed (Maroc), Maguette Ndiaye (Sénégal) et Bamlak Tessema (Éthiopie).

La Coupe du Monde Qatar 2022 aura lieu du 11 novembre au 18 décembre 2022.

Les arbitres de la CAF présélectionnés pour la Coupe du Monde Qatar

LIFKIN

Début des examens médicaux pour la saison 2020-2021

Les examens médicaux pour la saison sportive 2020-2021 ont débuté ce lundi 3 août au centre de médecine sportive situé au Stade des Martyrs de Kinshasa. Il n'y avait pas d'engouement en cette première journée. Plusieurs athlètes y sont attendus.

Selon la ligue de football de Kinshasa (LIFKIN), tout celui qui passera pas ces examens médicaux y compris le dépistage à la Covid-19, ne sera pas accepté sur l'aire des jeu.

Par cette décision, la LIFKIN veut se conformer aux exigences du ministère de la Santé, qui lutte aussi contre le Coronavirus.

Les tarifs pour ces examens varient entre 12 et 20 dollars américains. Somme jugée trop exorbitante par les présidents des clubs, qui rappellent que le sport en RDC est encore amateur.

Ces présidents qui sont regroupés en Association des présidents des Clubs de Football du Congo (ADFCO), ont demandé et obtenu une réunion tripartite entre Lambert Ossango et Max Mokey, pour le compte de l'ADFCO, Désiré Bonina et Pierrot Monsengo, respectivement président et secrétaire provincial de la LIFKIN, ainsi que le médecin directeur du Centre de médecine sportive, Dr Ngiebe.

Ces dirigeants des clubs viendront solliciter auprès du CNMS, le rabais du tarifs voire, revenir au tarifs de la saison dernière qui était de 5 USD. La saison sportive 2020-2021, sauf imprévu, démarre à la fin de ce mois.

FRANCE : c'est fini entre Mubele et Toulouse ?

L'international congolais n'a aucune envie de jouer en Ligue 2. Du coup, il ne serait pas prêt à porter de nouveau le maillot de Toulouse.

De retour de prêt da'Astana en Azerbaïdjan, l'attaquant congolais est actuellement à dans la ville rose. Bien qu'il s'entraîne avec le club français, il n'a pas été aperçu dans l'effectif lors du dernier match amical. La raison de cette absence a été dévoilée par Les Violets.

« *Firmin Mubele n'est pas parti en stage en Espagne et n'a pas pris part au premier match amical contre Sète. Lors de la*

réunion avec les groupes de supporters, Damien Comolli a expliqué que Mubele était venu le voir pour lui demander de partir. Le président toulousain a accepté cette requête et l'a ainsi mis à l'écart de l'effectif », peut-on lire dans ce courrier relayé par nos confrères de Afrik top sports.

Il est à noter que l'avenir de Mubele est incertain pour avoir réalisé une saison purement faible. C'est avec un bilan d'au moins 12 matchs livrés dont 1but inscrit et une seule passe décisive.

Cedrick Sadiki Mbala

3 août 2018 - 3 août 2020

Il y a deux ans, Joseph Kabila bloquait Moïse Katumbi à Kasumbalesa Où était l'unité katangaise ?



congolibere.com

Joseph Kabila piégé par Moïse Katumbi à la frontière entre la Zambie et la RDC

A lors que le pouvoir de Kabila douchait les ambitions politiques légitimes de Moïse Katumbi, personne n'avait levé son petit doigt pour rappeler tout le monde à la raison. A la limite, on peut soutenir que la guerre aveugle faite à Moïse Katumbi a fait perdre aux Katanga la Présidence de la République. Les chantres de l'unité katangaise actuelle n'avaient ils pas à cœur le prestige de la province à conserver le pouvoir au sommet de l'État ? Tout était pourtant entrepris pour arracher à l'ancien gouverneur du Katanga toute sa fortune personnelle, notamment par la confiscation de ses entreprises et outils de production. C'est seulement aujourd'hui, face à l'incertitude du lendemain, que germe la nécessité d'une unité katangaise aux relents démagogiques. Personne n'est dupe. Rendez-vous en 2020 !

En refusant explicitement l'accès au territoire congolais à l'opposant Moïse Katumbi, le régime de Kinshasa a commis une violation flagrante du droit congolais et international. Surtout, Joseph Kabila a perdu le peu de crédibilité qui lui restait aux yeux de la communauté internationale et des dirigeants de la sous-région.

tophe Rigaud du site d'information Afrikarabia. Mais rien y a fait. Avoir avoir échoué à passer la frontière hier à Kasumbalesa, ville située entre la Zambie et la RDC, Moïse Katumbi a retenté sa chance ce samedi 4 août peu avant 17h00 (heure locale).

pour rentrer dans son pays », a indiqué sur son compte Twitter le directeur de cabinet et porte-parole de Moïse Katumbi.

« *Quand vous jouez aux échecs, vous devez avoir plusieurs stratégies en tête* »

Les autorités de RDC, elles, se sont bien gardées pour l'instant de communiquer à ce sujet. Et pour cause. En se présentant à la frontière entre la Zambie et la RDC, malgré les nombreuses tentatives d'intimidation de Kinshasa, Joseph Kabila était de toute façon déjà piégé. Soit il laissait entrer Moïse Katumbi mais il aurait été impensable pour l'opinion publique, les pays de la sous-région et la communauté internationale, de le mettre en prison. Soit il lui interdisait l'entrée sur le territoire. C'est cette deuxième option, la moins mauvaise de son point de vue, qu'il a finalement retenue. Mais ce faisant, Joseph Kabila a été poussé à la faute par son rival, Moïse Katumbi.

La différence, c'est qu'hier, les autorités RD congolaises s'étaient renvoyées la balle les unes vers les autres évitant ainsi de prendre toute décision expresse de refus et attendant la nuit et la fermeture du poste frontière. « *Nous attendons l'ordre de la hiérarchie et la sécurisation complète du tronçon entre Kasumbalesa et Lubumbashi pour libérer le cortège de M. Katumbi* », avait tenté de justifier le commissaire principal de police de Kasumbalesa. Un stratagème qui a permis à Lambert Mende, le ministre de la communication de RDC, il est vrai connu pour prendre de grandes distances avec la vérité, de déclarer que « *Katumbi ne s'était pas présenté à un poste frontalier de la RDC [...]* Des personnes l'ont vu à Kasumbalesa mais pas au poste frontalier avec la RDC. Parce que s'il s'est présenté au poste frontalier avec la RDC, on aurait fait rapport au gouvernement, mais on a vérifié il n'y a pas eu une demande de sa part. » Des allégations contredites par les nombreux témoignages, photos, vidéos et les déclarations officielles des autorités zambien-

Mais la posture ne pouvait être tenue très longtemps. En se représentant en fin d'après-midi au poste frontière de Kasumbalesa, cette fois-ci les autorités RD congolaises n'ont pu échapper à leurs responsabilités. C'est Olivier Kamitatu, qui a donné l'information peu après 17h00. « *Le gouvernement zambien vient de signifier officiellement au Président Moïse Katumbi le refus des autorités de Kinshasa de le laisser franchir la frontière*

Sur un plan rhétorique, ce dernier a contraint les autorités congolaises à se contredire : elles qui avaient clairement voulu le jeter en prison ont tout fait pour ne pas l'arrêter. Sur le plan juridique, il a contraint Kinshasa à prendre une décision arbitraire, totalement injustifiable tant du point de vue du droit international que du droit congolais et cela ne sera pas sans conséquence. Sur le plan politique (sans doute l'aspect le plus important), il a poussé Joseph Kabila à se découvrir et à perdre le peu de crédibilité qu'il lui restait encore. Les promesses faites à certains dirigeants de la sous-région n'auront, au final, pas été tenues. C'est ce qu'a permis de démontrer l'événement du jour à Kasumbalesa.

Réagissant sur RFI peu après le refus de Kinshasa, Olivier Kamitatu a déclaré que « *Joseph Kabila n'avait pas à choisir qui doit participer ou non aux élections* » et que « *Moïse Katumbi allait saisir toutes les instances régionales, continentales jusqu'à l'ONU.* »

Joint par téléphone, un autre des proches de l'ex-gouverneur du Katanga préfère user d'une métaphore pour résumer la situation. « *Quand vous jouez aux échecs, vous*

devez avoir un plan A, B, C, etc., autrement dit plusieurs stratégies. Car, si vous n'avez qu'un seul coup en tête, vous prenez le risque d'être bloqué », glisse celui-ci de manière elliptique. Joseph Kabila est prévenu, la partie est loin d'être terminée.

Radio Okapi

RDC : Moïse Katumbi est arrivé à Kasumbalesa

L'opposant congolais, Moïse Katumbi, est arrivé au poste frontalier de Kasumbalesa vers la Zambie, aux environs de 13 heures, heures locales, avec sa délégation. Selon des sources contactées par Radio Okapi, le président de la plateforme Ensemble pour le changement est bloqué dans la zone neutre entouré de milliers de sympathisants.



Moïse Katumbi, gouverneur de la province du Katanga le 29/6/2011 à Lubumbashi. Radio Okapi/Ph. John Bompengo

Du côté congolais aucun service ne fonctionne à la frontière. Cette dernière serait fermée. La police a érigé des barrières à différents endroits sur l'axe Lubumbashi-Kasumbalesa.

Entre temps, à Kasumbalesa, la police a commencé à disperser les manifestants à coup de gaz lacrymogène.

France 24

RD Congo : l'opposant Moïse Katumbi de nouveau bloqué à la frontière

Samedi, Kinshasa a une nouvelle fois empêché Moïse Katumbi de franchir la frontière entre la Zambie et la RD Congo. L'opposant congolais voulait rentrer dans son pays pour y enregistrer sa candidature à l'élection présidentielle.

L'opposant congolais en exil Moïse Katumbi a de nouveau été bloqué samedi 4 août à la frontière zambienne de la République démocratique du Congo, où il voulait rentrer pour déposer sa candidature à l'élection présidentielle avant la date-butoir du 8 août, ont rapporté ses proches. « *Le gouvernement zambien vient de signifier officiellement [à Moïse Katumbi] le refus des autorités de Kinshasa de le laisser franchir la frontière pour rentrer dans son pays* », a ajouté dans un tweet Olivier Kamitatu. « *Mensonge et manipulation* », a répondu le porte-parole du gouvernement congolais Lambert Mende.

Vendredi, Moïse Katumbi, menacé d'arrestation s'il rentre en RDC, s'était présenté une première fois au poste frontière congolais qu'il affirme avoir trouvé fermé. Des forces de sécurité étaient déployées côté congolais.

Des centaines de partisans des deux côtés de la frontière Une foule de plusieurs centaines de partisans l'a accueilli vendredi des deux côtés de la frontière. Côté congolais la police affirme avoir tiré en l'air pour riposter aux manifestants qui lançaient des pierres. Un chauffeur tanzanien a été blessé.

Un jeune garçon aurait trouvé la mort en touchant un câble électrique alors qu'il était en train de courir, a indiqué la radio onusienne Okapi en citant la police. Une femme serait morte en recevant un projectile dont la provenance n'est pas connue, selon cette même source.

La presse et des partisans de Moïse Katumbi avaient tenté de rejoindre Kasumbalesa, ville frontière entre les deux pays, mais se sont heurtés à un barrage à la sortie de Lubumbashi, capitale de la province congolaise du Katanga, le fief de Moïse Katumbi.

Republique Démocratique du Congo
Ministère de l'Intérieur et Sécurité

DE : 06/00
POUR : 06/ CP (TOUS)
RPT : 06/01 - 06/100 - 06/400 - DP (TOUS)

MESSAGE

N°06/DGM/DG/.../018 DU

TEXTE

HVS ET VS INFO (-) D'ORDRE DE LA HIERARCHIE (-) AU CAS OÙ MONSIEUR **MOÏSE KATUMBI CHAPWE** (-) SE PRESENTER DANS UN DE VOS JURIDICTIONS RESPECTIVES (-) VOUS INSTRUIRE (-) PRIMO (-) AUCUNES FORMALITES MIGRATOIRES NE DEVOIR ETRE FAITES SANS AUTORISATION PREALABLE DE LA HIERARCHIE (-) SECUNDO (-) SIGNALER IMMEDIATEMENT LA PRESENCE DE L'INTERESSE A L'AUTORITE (-) TERTIO (-) ATTENDRE LA REACTION DE L'AUTORITE AVANT DE PROCEDER A UNE QUELCONQUE FORMALITE MIGRATOIRE (-) DILIGENTE EXECUTION (-) S.P (-) (-).

06/00

DATE HEURE SYSTEME OPERATEUR

Le régime interdit mon atterrissage & barricade la frontière... Mon crime ? Vouloir entrer dans mon pays & déposer ma candidature. En tentant de me bloquer, on veut retirer aux Congolais leur droit à de vraies élections. Je me battra ! Merci à l'immense foule ici à #Kasumbalesa !

15:52 · 03 août 18 · Twitter for iPhone

1 309 Retweets avec un commentaire 3 610 J'aime

Moïse Katumbi @moise_katumbi

Le régime interdit mon atterrissage & barricade la frontière... Mon crime ? Vouloir entrer dans mon pays & déposer ma candidature. En tentant de me bloquer, on veut retirer aux Congolais leur droit à de vraies élections. Je me battra ! Merci à l'immense foule ici à #Kasumbalesa !

15:52 · 03 août 18 · Twitter for iPhone

1 309 Retweets avec un commentaire 3 610 J'aime